

Aqua Domitia
3^{ème} réunion territoriale :
Enjeux locaux du projet
Maillon Val d'Hérault

Sommaire

Présentation du débat public	2
Francis VEAUTE Maire de Gigean Philippe MARZOLF Président de la Commission particulière du débat public (CPDP)	
Enseignements à mi-parcours du débat public	6
Echanges avec le public	12
Précisions sur le maillon Val d'Hérault	14
Béatrice NEGRIER Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon Eric BELLUAU Directeur adjoint à l'Aménagement (BRL)	
Echanges avec le public	22
Intervention de Louis POUGET	31
Vice-Président délégué à la Communauté d'Agglomération de Montpellier	
Intervention de Michel PONTIER	40
Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault	
Intervention de Céline HUGODOT	57
Directrice de l'ASA Canal de Gignac	
Conclusion	60
Béatrice NEGRIER Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon	

La séance est ouverte à 18 heures 05.

Philippe MARZOLF

Comme il est de tradition dans les débats publics, nous avons demandé à Monsieur le Maire de Gigean de venir faire un accueil républicain. Je vous propose de l'écouter.

Présentation du débat public

**Francis VEAUTE
Maire de Gigean**

Mesdames et Messieurs, bonsoir. La commune de Gigean est heureuse de vous accueillir ce soir pour ce débat public sur un projet d'avenir, le projet Aqua Domitia. Nous vivons dans une région à forte croissance démographique. Ceci est dû certainement à l'attractivité de notre climat, à notre environnement remarquable, mais aussi à la dynamique économique.

De plus, nous avons un apport touristique qui n'est pas négligeable en été. Le souci des élus, c'est de satisfaire et sécuriser l'alimentation en eau potable des populations. C'est aussi soutenir l'agriculture et l'accompagner dans sa mutation. C'est aussi répondre aux demandes de l'activité économique. Mais cela, sans faire défaut aux ressources que nous avons en eau. Il existe des ressources sur le territoire, mais ces ressources sont, dans certains secteurs, très fragiles.

Dans notre région, nous avons l'eau sous toutes ses natures, car nous avons beaucoup d'espaces naturels. Mais ces espaces naturels, il faut les protéger. Ce serait donc une grande catastrophe s'il y avait une rupture de l'alimentation en eau potable.

Les collectivités connaissent le risque, et cherchent donc une solution pour se prémunir de ce risque. La solution est peut-être le projet Aqua Domitia, qui est l'objet du débat de ce soir. Je vais laisser maintenant la parole aux membres de la Commission particulière du Débat Public, présidée par Monsieur Philippe Marzolf.

**Philippe MARZOLF
Président de la Commission particulière du débat public (CPDP)**

Merci, Monsieur le Maire. Le programme, ce soir : nous allons vous présenter le débat, le film de BRL. Nous, les membres de la Commission, nous allons tirer les enseignements à mi-débat, après deux mois de débat public. Ensuite, il y aura des échanges avec le public sur ces enseignements, et ensuite, nous demanderons à la représentante de la région Languedoc-Roussillon, Madame Béatrice Négrier, et Monsieur Belluau de vous présenter le projet, avec un focus particulier sur le maillon Val d'Hérault, qui est le projet de ce soir. Ensuite, nous aurons tout le

temps d'échanger avec le public, avec trois interventions qui sont prévues, intercalées entre les échanges avec le public.

Le débat public, vous le savez maintenant, c'est une saisine de la CNDP. BRL, qui est le maître d'ouvrage du projet Aqua Domitia, a saisi la CNDP le 29 décembre 2010, parce que la loi du 27 février 2002 l'y oblige. Le décret du mois d'octobre dit que, dès qu'il y a un volume de transfert d'eau interbassin supérieur à 1 m³/seconde, il faut saisir la CNDP.

La CNDP est une autorité administrative indépendante, qui est là pour veiller au respect de la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement et d'infrastructures d'intérêt national. C'est elle qui a décidé qu'il fallait faire un débat public sur les projets. Elle a nommé les membres. Je suis le Président, Philippe Marzolf, et ce soir, je suis accompagné de Cécile Valverde et de Claude-Sylvain Lopez, deux autres membres de la Commission particulière.

Un point important : nous organisons ce débat en toute indépendance. Nous sommes indépendants du maître d'ouvrage, des acteurs. Nous n'habitons pas la région, comme cela, nous sommes encore plus indépendants. En toute neutralité, c'est-à-dire que nous n'avons pas d'avis à donner sur le sujet. Nous sommes là en fin de compte pour écouter ce que vous avez à dire, le prendre en compte et en faire un compte rendu.

L'objectif est de permettre au grand public et à toute personne concernée par le projet de s'informer sur le projet, d'obtenir des réponses à ses questions, de donner son avis. Et là c'est important, sur l'opportunité : ce n'est pas seulement comment faire le projet, c'est d'abord, faut-il le faire ? Si oui, pour quel objectif ? Et après, on va voir les principales caractéristiques et les différents maillons.

Le débat a démarré en septembre, il finira avec la réunion de clôture le 15 décembre, et jusqu'au 29 décembre. Dans les deux mois, la Commission Particulière et la Commission Nationale sont là pour établir un compte rendu et un bilan des enseignements. Surtout, pour retranscrire ce que vous avez dit au cours de ce débat. Et c'est important, après avoir débattu, fait un compte rendu de ce qu'il en ressort, le maître d'ouvrage dans les trois mois après, c'est-à-dire au mois d'avril, devra décider avec une délibération et publier sa décision quant aux conditions de poursuite du projet. Est-ce qu'il l'abandonne, est-ce qu'il le poursuit ? Est-ce qu'il le modifie ? Et également, de répondre aux enseignements du débat.

Trois grands principes :

- le principe de transparence. C'est l'occasion de tout mettre sur la table. Tout ce qui est dit dans les réunions est rendu public. Toutes les contributions, toutes les études qui ont été faites par les maîtres d'ouvrage ou même d'autres acteurs des contributions, sont rendues publiques ;
- le principe d'équivalence : toute personne concernée peut s'exprimer. Comme je le dis souvent, que ce soit Madame ou Monsieur Michu ou Monsieur Bourquin, Président de la Région, tout le monde peut s'exprimer, nous sommes là pour les écouter. Nous demandons par contre que ce soit des arguments. C'est-à-dire qu'en fin de compte, toutes les opinions exprimées soient argumentées. Vous pouvez être pour ou contre, mais il faut dire pourquoi. Et si vous êtes contre, quelle solution alternative proposez-vous ?

Les documents vous les avez déjà vus. Il y a un journal, le deuxième numéro est sorti, qui tire un peu les enseignements des premières réunions. Il y a un site Internet, une lettre d'information. Il y a le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse, et toutes les études que l'on peut réaliser.

Des contributions en cours de débat. Il y a les avis, les contributions écrites et audiovisuelles. Vous pouvez vous faire interviewer au niveau audiovisuel. Même pendant la réunion, si vous le voulez, vous pouvez aller le faire, ou après la réunion.

Et également des cahiers d'acteurs. Nous arrivons à 25 ou 30 cahiers d'acteurs. Ce sont des contributions argumentées, qui répondent aux questions d'opportunité, d'objectif et de caractéristique. Vous avez pu les voir à l'entrée. Et bien sûr, les études, au fur et à mesure qu'elles arrivent, les documents complémentaires sont rendus publics.

Le site Internet est très suivi, avec un système de questions-réponses. Nous en sommes à peu près à une centaine de questions. Des espaces de discussions thématiques et territoriaux, pour échanger sur les différents thèmes, et maintenant sur les différents maillons. Les réunions ont été diffusées au début sur Internet. Les interviews vidéo, je vous en ai déjà parlé.

Treize réunions publiques. Nous en sommes à la troisième réunion territoriale après les réunions thématiques puis il y aura la réunion de clôture le 15 décembre. Les 6 réunions territoriales, vous les avez ici représentées en fonction des différents maillons. Nous avons même été à Perpignan pour voir ce que le public pensait du fait que le Conseil général et l'Agglomération ne voulaient pas pour l'instant participer au projet Aqua Domitia.

Les questions auxquelles le débat doit répondre. C'est surtout parce qu'après avoir rencontré les acteurs et fait une consultation sur Internet, nous avons sorti les quatre questions :

- Quels sont les besoins en eau des territoires desservis par le projet ?
- Le projet apporte-t-il une réponse adaptée à ces besoins ?
- Si oui, à quelle condition ?
- Sinon, quelles sont les autres solutions à retenir ?

Voilà pour la présentation du débat. Ce que je vous propose maintenant, c'est que l'on regarde le film fait par la région et BRL, qui dure cinq minutes. Il présente globalement le projet, ensuite nous allons tirer les premiers enseignements que l'on peut avoir à la suite des deux premiers mois du débat.

Un document vidéo de présentation du projet Aqua Domitia est projeté.

Depuis l'antiquité, le Languedoc-Roussillon a été aménagé pour réguler, stocker et acheminer l'eau au plus près des activités humaines. Les grands ouvrages hydrauliques créés par BRL depuis la fin des années 50 alimentent aujourd'hui, en période estivale, près d'un million de personnes, touristes et habitants permanents, ainsi que près de la moitié des surfaces irriguées. Il est la propriété du Conseil régional du Languedoc-Roussillon depuis 2008.

Région attractive, le Languedoc-Roussillon connaît depuis plusieurs années l'une des plus fortes croissances démographiques de France. D'ici 20 ans, sa population devrait encore augmenter de 500 000 à 800 000 nouveaux habitants. La région doit donc faire face à un double défi : sécuriser les ressources en eau pour répondre aux besoins d'une population en forte croissance, tout en

préservant les milieux naturels qui constituent une richesse exceptionnelle et un facteur d'attractivité pour son territoire.

Ce défi s'inscrit dans un contexte du changement climatique avéré. Au cours des 30 dernières années, la température a augmenté de 1,5 degré en moyenne, dans la région, et d'ici 2100, la température devrait continuer de croître, les précipitations de baisser et le débit d'étiage des rivières pourrait diminuer de 30 à 50 %. Face à ce constat, la région et les cinq départements du Languedoc-Roussillon ont lancé en 2005 la réflexion prospective Aqua 2020. Unique en France, cette démarche a mobilisé l'ensemble des acteurs de l'eau. Elle a débouché sur un diagnostic partagé, mettant en lumière la dégradation des ressources locales, et proposant une gestion économe et plus solidaire de l'eau pour préserver les milieux et le développement futur des territoires. La charte de gestion durable des ressources en eau, signée par la région et les cinq départements, reprend ces objectifs qui ont été déclinés dans les politiques soutenues par chacune des collectivités partenaires.

À côté de programmes d'économie d'eau et de réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, un projet fédérateur a été retenu par la région et les départements de l'Hérault et de l'Aude. Baptisé Aqua Domitia, il doit permettre de relier les réseaux alimentés par le Rhône avec ceux alimentés par le barrage des Monts d'Orb. En conjuguant la ressource Rhône et les ressources locales, il vise à sécuriser l'approvisionnement des territoires depuis Montpellier jusqu'au littoral audois, pour faire face à des pénuries liées à la sécheresse, à des pollutions ou à des incidents. La région a confié à BRL, concessionnaire du réseau hydraulique régional, la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui s'inscrit dans la logique du pacte régional : garantir l'accueil de nouvelles populations et un développement harmonieux des territoires, tout en préservant les milieux aquatiques.

Aqua Domitia est composé de canalisations d'eau brute, d'une longueur totale d'environ 130 kilomètres, d'un diamètre compris entre 60 à 120 centimètres, pouvant faire transiter jusqu'à 2,5 m³/seconde. Leur emprise au sol sera réduite à une étroite servitude de passage, compatible avec un usage agricole. La réalisation de ce projet est prévue de façon progressive, maillon par maillon, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés, et en tenant compte de l'urgence des besoins à satisfaire localement. Son coût total est évalué à 140 millions d'euros.

En apportant une deuxième ressource, abondante et renouvelable, issue du Rhône, le projet Aqua Domitia offre une solution de secours aux territoires traversés et permet de faire face à l'augmentation des besoins liés à l'accueil de nouvelles populations. Il permet de ne pas gaspiller l'eau potable pour des usages qui ne l'exigent pas. Il répond aux besoins des acteurs économiques, agriculteurs, industriels, acteurs touristiques, et il constitue un facteur de croissance économique et de compétitivité pour les territoires. Il rend possible une baisse des prélèvements sur les milieux aquatiques les plus sollicités. A la demande de la Commission Nationale du débat public, un débat public est engagé, cet automne 2011 par une commission indépendante, pour permettre à l'ensemble des citoyens de s'informer et s'exprimer sur le projet.

Enseignements à mi-parcours du débat public

Philippe MARZOLF

Avec Claude-Sylvain Lopez, nous allons vous donner les enseignements que la Commission a tirés pour l'instant des premières réunions thématiques, sans avoir analysé les cahiers d'acteurs, ni ce qui s'est passé sur Internet. Ce sont les réunions thématiques. Vous avez bien vu, nous avons organisé le débat avec des réunions thématiques sur les principaux thèmes.

Participation après deux mois de débat

Pour l'instant, il y a eu 730 participants aux réunions publiques, plus 200 participants aux réunions en ligne, et 50 intervenants, des visiteurs, 80 avis, 32 commentaires, 57 questions, 11 contributions et 33 cahiers d'acteurs parus ou en cours de parution. C'est vraiment un débat entre acteurs, qui apporte des arguments sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques.

Politique de l'offre ou politique de la demande

Ce qui ressort, au sens de la Commission dans les questions c'est : une politique de demande ou une politique de l'offre ?

Pour les partisans du projet, Aqua Domitia est nécessaire comme élément d'une politique globale privilégiant les économies d'eau. Pour ses détracteurs (ceux qui sont contre), Aqua Domitia répond plutôt à une logique d'offre au risque de susciter des besoins nouveaux qui risqueraient de se développer à l'avenir, si l'eau est abondante avec Aqua Domitia.

Les économies d'eau : une priorité est partagée

Les économies d'eau : une priorité qui est partagée par tout le monde. L'objectif est de gérer l'eau de manière économe, en apportant la ressource qui est strictement nécessaire à la satisfaction des besoins réels.

Le premier moyen qui a été remonté – tout le monde est d'accord – c'est de lutter contre les fuites. Actuellement, le rendement des réseaux est de 50 à 80 %, l'objectif minimal est de 70-75 %, ce qui est ambitieux pour les uns, et insuffisant pour les autres. Quand on parle de réseaux, ce sont principalement les réseaux d'eau potable. L'intérêt est aussi économe : cela permet de satisfaire les besoins accrus, avec le même prélèvement, comme actuellement.

Le deuxième moyen pour faire des économies d'eau, c'est de changer les comportements. Là, ce qui est ressorti, c'est que dans les domaines du loisir et du tourisme, il faut éviter les activités jugées inadaptées. Par exemple, les piscines individuelles. Limiter les golfs également, du moins qu'il n'y ait pas de nouveau golf qui s'installe.

Dans le domaine de l'urbanisme, favoriser par la réglementation un aménagement du territoire qui soit économe en eau. Une des meilleures manières, c'est de limiter la taille des parcelles, car lorsque les parcelles sont plus petites, on ne fait pas de piscine, par exemple.

Les espaces verts également, il faut privilégier des végétaux de type méditerranéen, et faire attention de ne pas trop les arroser.

Le développement démographique

Pour le développement démographique, vous l'avez entendu dans le film et Monsieur le Maire l'a rappelé, il y a une forte croissance démographique qui est prévue. Une chance pour les uns, un risque pour les autres.

Une chance pour le développement de la région. Il faut l'encourager tout en l'accompagnant et bien sûr cela nécessitera des ressources en eau supplémentaires pour pouvoir alimenter ces nouvelles personnes.

Un phénomène néfaste par contre pour d'autres s'il est mal maîtrisé. Il faut se baser sur les ressources en eau existantes pour fixer les limites d'accueil de la région. On n'en a pas beaucoup débattu, mais c'est l'avis de certains participants.

Le développement touristique

C'est une activité en évolution, mais qui souffre dans la région de l'image d'un tourisme de masse.

C'est un rôle économique notamment en matière d'emplois, qui est reconnu malgré quelques contestations isolées.

C'est une filière qui vise la diversification, avec l'étalement des vacances par exemple dans le temps et des localisations moins sur le littoral plus dans l'intérieur des terres et la montée en qualité. Les professionnels du tourisme font état d'efforts en matière de gestion de l'eau, de consommation moindre par touriste.

Il y a des craintes d'un développement touristique déséquilibré, qui serait encore plus consommateur de ressources à maîtriser.

Les demandes du monde agricole

Et là on est en plein dessus pour le maillon Val d'Hérault.

Les préoccupations générales :

- sanctuariser les terres agricoles pour les préserver de l'urbanisation. On voit bien quel est l'objet de ce sanctuarisme ;
- favoriser la diversification des cultures avec d'autres cultures qui seraient moins consommatrices d'eau et développer les circuits courts, maraîchage, cultures nouvelles notamment aux alentours des grandes agglomérations ;
- mettre en place des stratégies d'adaptation des cultures au manque d'eau. Il y a des techniques qui existent, qui ont été reprises et que vous pouvez retrouver dans les enseignements de la réunion thématique notamment à Capestang..

Pour la viticulture qui est une demande forte, on a fait une table ronde sur le sujet :

- l'irrigation est apparue comme un moyen de stabiliser la qualité pour mieux répondre aux attentes du marché, notamment du marché mondial ;
- il y a des attentes en termes de régularité des rendements avec actuellement une baisse des rendements qui est reconnue depuis plusieurs années d'après les agriculteurs voire de retour à des rendements plus rémunérateurs, sans aller comme l'ont dit certains jusqu'aux excès aux années antérieures même si l'irrigation a elle seule ne suffit pas à améliorer les rendements.

Autres attentes et inquiétudes :

- Il faut limiter les inégalités avec les territoires non desservis en développant des solutions locales, ça ne devrait représenter, si Aqua Domitia ne se fait, que 7 % de la surface agricole utile, et l'autre surface agricole ne serait pas concernée par l'irrigation et donc il faut utiliser des solutions locales notamment des retenues collinaires ;
- des inquiétudes sur les arbitrages également à venir pour l'affectation de la ressource en eau, en temps normal, et en temps de crise. Si le réchauffement climatique se développe, il y aura peut-être moins d'eau. Donc qui va décider et si tout d'un coup il y a un problème de pollution. En temps de crise, qui va décider entre l'eau potable et l'eau d'irrigation pour l'agriculture ?
- des craintes d'un investissement supplémentaire pour une rentabilité incertaine ;
- des précisions sont demandées sur le calendrier de réalisation des différents maillons, et là ce soir c'est l'occasion de vous exprimer notamment pour le maillon Val d'Hérault.

Les autres ressources

Est-ce que la question a été substituable à Aqua Domitia ou complémentaire d'Aqua Domitia ?

- D'abord le barrage du Salagou appelle à une exploitation accrue mais quels effets possibles sur le tourisme. La Commission vient de recevoir un cahier d'acteurs des collectivités autour du lac de Salagou, qui ont l'air de dire de ne pas toucher au barrage.
- Les retenues collinaires souvent évoquées dans le débat comme une réponse locale ne pouvaient pas être substituables à Aqua Domitia.
- Les forages. Des avantages pour les usagers, mais des risques sur les ressources souterraines et sur des budgets d'eau et d'assainissement. Avec des problèmes si les forages continuent et ne payent pas pour l'assainissement, donc des problèmes au niveau des budgets des collectivités.
- Les eaux grises et la récupération d'eaux pluviales. Ce sont des solutions ponctuelles seulement.
- Les eaux usées traitées à la sortie des stations d'épuration : ce sont des problèmes réglementaires, sanitaires et d'acceptabilité sociale.
- Le dessalement qui a été choisi par les espagnols : c'est une solution coûteuse, consommatrice d'énergie et pénalisante pour l'environnement et seulement réservée à l'eau potable.

Claude-Sylvain LOPEZ

Le point de vue de l'atelier d'experts sur les ressources souterraines

Il y a un atelier d'experts qui a été constitué justement pour permettre d'explorer les ressources souterraines ou plutôt de faire l'état des études qui sont déjà réalisées et celles qui sont concevables à courts termes.

Il s'en est dégagé un consensus sur un potentiel prioritaire pour l'alimentation en eau potable :

- il s'agit de mieux connaître ce potentiel, donc de poursuivre les études ;
- de préserver ce potentiel c'est-à-dire de réaliser des efforts de protection et de reconquête à poursuivre ;
- et de continuer d'exploiter ces ressources locales de façon à les maintenir en état.

L'atelier d'experts s'est aussi accordé globalement sur les risques qui pouvaient résulter de l'abandon des ressources locales :

- il y a une perte de sécurisation justement de l'approvisionnement qui pourrait en résulter ;
- les impacts de la qualité de l'eau du Rhône et des nouvelles pressions sur la qualité des sols et des eaux souterraines ;
- ils craignent et alertent du risque de l'abandon des efforts de préservation et de reconquête de la qualité des eaux souterraines ;
- et enfin ils attirent l'attention sur les conséquences qu'auraient un recours accru aux forages privés en raison du coût de l'eau, et des risques de pollution qui peuvent résulter de forages mal maîtrisés.

La gouvernance

Les réunions thématiques ont fait apparaître des idées sur la gouvernance de l'eau. Les intervenants s'accordent à dire qu'il faudrait définir une nouvelle gouvernance :

- le rôle des SAGE et des Commissions locales de l'eau est mis en avant pour déclarer un satisfecit, mais il y a une attente de gouvernance, à l'échelle interbassins, au niveau régional voire même à l'échelon du fleuve Rhône ;
- enfin un appel à l'adaptation de différents dispositifs et instances se manifeste. Il s'agit de prolonger la concertation au niveau de chaque maillon pour identifier les besoins et les financements ;
- et s'exprime le souhait d'une meilleure implication des citoyens dans cette gouvernance.

La gestion et le prix de l'eau en débat

L'autre point qui résulte des réunions thématiques concerne la gestion et le prix de l'eau qui ont été en débat ; un point d'accord, il faut que la tarification incite à l'économie d'eau. C'est-à-dire que le prix de l'eau soit progressif en fonction des quantités consommées. Beaucoup de citoyens souhaitent une meilleure transparence du prix de l'eau et une égalité sociale dans le cas de figure où le prix de l'eau augmenterait.

Les agriculteurs sont inquiets du prix de l'eau puisque cela constitue un élément important de leur coût de production et du niveau d'investissement qui leur serait demandé. Ils craignent des distorsions de concurrence en cas de prix différenciés à l'intérieur de la région. Je crois que la Région s'est exprimée à plusieurs reprises sur ce sujet pour dire que le prix de l'eau serait uniforme sur l'ensemble de la zone.

S'agissant encore des enseignements des réunions thématiques à propos de la gestion et du prix de l'eau, la question s'est posée du financement du projet et des réseaux secondaires :

- l'idée qui prédomine c'est que des maîtrises d'ouvrages locales devraient se structurer, se développer ;
- une interrogation lancinante qui n'a pas encore trouvé de réponse sur les subventions européennes pour l'irrigation qui, pour certains, conditionnent la possibilité de réaliser le projet.

Autres aspects thématiques ce sont les effets d'Aqua Domitia sur l'environnement

Il y a des attentes, des craintes et des incertitudes.

L'eau du Rhône bien que de bonne qualité et d'un point de vue réglementaire suscite des inquiétudes de la part de nombreux participants notamment dans la mesure où elle pourrait être utilisée pour la potabilisation.

Beaucoup de molécules difficilement détectables, et dont les effets sont mal connus sur la santé et l'environnement.

Des craintes s'expriment pour faire état d'éventuelles pollutions des milieux régionaux par l'eau du Rhône. La réponse qui est apportée à cette interrogation c'est celle de BRL et de la Région que l'impact serait sans doute très réduit comparé à celui des pollutions locales qui existent déjà notamment pour les nappes souterraines notamment du fait des nitrates.

A propos des effets sur l'environnement, les riziculteurs camarguais s'inquiètent d'un nouveau prélèvement sur l'eau du Rhône qui aurait pour effet de faire remonter le biseau salé sur leur terre et donc d'affecter leur capacité culturale et les travaux auraient un impact limité à raison de la pratique dont on a vu un extrait dans le film, cela concerne une bande de terrain relativement étroite.

Les effets d'Aqua Domitia sur les milieux aquatiques locaux

A propos des milieux aquatiques et l'impact potentiel d'Aqua Domitia, s'expriment des positions nuancées. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a un enjeu qui est capital et important, c'est qu'il faut préserver le bon état des milieux aquatiques. C'est en conformité avec la directive Européenne sur l'eau.

Un des objectifs du projet qui est affiché, est d'alléger la pression des prélèvements sur les milieux agricoles locaux et de réduire pour une partie le prélèvement sur les milieux locaux.

Il est mis à l'avant l'idée qu'il faut accompagner le projet de mesures d'aménagement du territoire, pour soulager la pression démographique et agricole sur les milieux..

BRL est le principal préleveur direct sur le fleuve Rhône, mais sur des volumes qui sont en proportion limités..

Le changement climatique

Le changement climatique a donné lieu à des réflexions approfondies. Il y a à cet égard contradiction. Certains soutiennent qu'Aqua Domitia est un moyen d'adaptation et pour les autres, un simple accompagnement du changement climatique ou tout au moins un moyen de pallier au changement climatique. C'est un phénomène qui est incontesté.

Pour les uns, Aqua Domitia permet de répondre à ce changement climatique, en tant qu'une stratégie diversifiée.

Pour d'autres, le projet ne fait qu'accompagner ce changement climatique, sans inciter aux modifications de comportement nécessaire pour y faire face.

Voilà, nous vous remercions de votre attention.

Vous avez ici les coordonnées de la Commission particulière du débat public et en particulier celle du site internet sur lequel vous pouvez vous connecter pour avoir des renseignements complémentaires.

Philippe MARZOLF

Est-ce qu'il y a des questions ou des réactions par rapport à ces premiers enseignements que la Commission a tirés du débat. Est-ce que pour les personnes qui ont suivi les différentes réunions cela correspond à ce qui vient d'être dit ? Toujours le même principe, vous vous levez, on vous donne le micro, vous donnez votre nom. C'est pour le verbatim.

Echanges avec le public

Jean-François SAGNES, délégué à l'environnement au sein de la communauté de commune du pays de Tongue et je suis au conseil municipal et membre dirigeant de l'ASA Belles-Eaux qui s'occupe de l'irrigation et le réseau qui dépend étroitement du barrage de Vaillan

Bonsoir. Je vous remercie de ce débat, qui permet de donner un éclairage sur la lisibilité de l'agriculture dans notre région.

C'est pour cela que ma présence ici, je l'ai jugé nécessaire. Je veux juste donner un point d'éclairage sur la situation et pour ce que vous avez expliqué en détail, nous avons tout et son contraire : je voudrais dire que les piscines ne constituent pas un problème. Il ne faut pas montrer du doigt les gens qui aspirent à avoir une vie agréable dans la région. Une piscine peut rester pleine toute l'année, elle n'est donc plus consommatrice d'eau. Elle peut bénéficier d'un traitement algicide l'hiver, sans pour autant mettre en péril une nappe. Une piscine peut rester en eau plusieurs années.

Elles constituent en outre une réserve d'eau non négligeable. Comme vous l'avez dit, les réseaux sont saturés pour ce qui est des bornes d'eau, la ressource n'est pas inépuisable. De nombreuses communes sont obligées d'aller forer de plus en plus profond. Les pompiers ont également besoin de cette eau. Il faut conserver dans l'idée que cela peut constituer des réserves, éventuellement pour les incendies.

Deuxièmement étant dans l'environnement, je suis très sensible aux problèmes d'eau. Nous avons suivi la SMETA, Syndicat Mixte de la nappe astienne qui a fait l'objet d'attention particulière au sein de notre Communauté des communes, puisqu'elle était descendue de 4 à 5 mètres il y a quelques années, ce qui a commencé à révéler les problèmes d'eau. Nous sommes dans un cycle de réchauffement climatique, une année de sécheresse sur deux, depuis deux ans. Nous sommes rentrés dans ce cycle, je ne sais pas si tout le monde en a bien conscience.

D'autre part, j'ai fait quelques séjours en Espagne, puisqu'étant arboriculteur, je me suis lancé dans cette production, en bénéficiant toujours de l'eau de l'ASA Belles-Eaux. Pour moi, l'espoir dans cette canalisation, c'est de développer une agriculture raisonnée, avec des circuits courts, écologiquement viables. Pour ce qui est de l'Espagne où j'ai fait plusieurs séjours, je pense que c'est un laboratoire. Comme l'a régulièrement souligné l'Europe : l'Espagne est un laboratoire qui représente ce qu'il ne faut pas faire en France en matière de gestion de l'eau. Il faut savoir qu'en

Espagne, il n'y a pas de pelouses, qui sont réservées aux personnes qui ont de l'eau en forage profond, ce qui est l'inverse de nous.

Les pelouses devraient faire l'objet bientôt je pense, d'incitations à ne plus en semer. Je pense que c'est la première idée. Déjà, faire comprendre aux gens que nous allons vers des périodes difficiles, nous serons devant un mur d'ici 10 ans. Inciter les gens, et ne pas interdire, ce serait une erreur. Et surtout, ne pas focaliser sur les agriculteurs et les viticulteurs qui sont là pour gagner leur vie, et surtout pour nourrir les 800 000 à 900 000 personnes qui arriveront dans la région d'ici 2020. C'est un challenge énorme.

Abel DUMONT, Eau Secours 34

Nous suivons le débat depuis le début. Nous avons quelques bonnes surprises, et d'autres qui confirment ce que l'on pense depuis les premières réunions. Je parle de votre bilan à mi-parcours. Nous sommes agréablement surpris d'une balance dans l'affichage entre les pour et les contre. Nous sommes assez satisfaits de voir que beaucoup d'arguments qu'ont évoqués des associations, des organismes, des syndicats ou des particuliers sont repris. Nous pensons que c'est pas mal, mais que vous pouvez mieux faire.

Je vais en venir à ce qui ne nous satisfait pas du tout dans ce rapport intermédiaire.

D'une part, des éléments fondamentaux, mettant en question les politiques publiques et leur cohérence entre elles, sur lesquelles nous avons posé des questions, ne sont pas reprises dans ces enseignements intermédiaires.

Nous avons posé la question de savoir quelle est la cohérence entre ce projet et la politique de l'eau au travers des SAGE et SDAGE, la politique de l'eau selon le principe de la directive européenne et de la LEMA où l'eau est considérée comme un bien patrimonial devant être géré sous des formes de bien commun.

Nous ne retrouvons rien sur ce questionnement. Il ne s'agit pas d'inquiétudes ou de craintes. Nous constatons que ces choses-là n'ont pas été évoquées de façon correcte dans vos enseignements à mi-parcours, tel qu'ils sont donnés. Nous souhaitons que cela soit remédié.

Par exemple : pourquoi le comité de bassin Rhône Méditerranée n'est-il pas saisi pour rendre un avis sur la cohérence d'Aqua Domitia avec la politique de l'eau dans la région, suite à la réforme des SDAGE ? Tout ceci est évoqué sous forme d'argumentaire dans le dossier, mais nous voulons l'avis du Comité de bassin et de son Conseil scientifique. Sachant qu'il y a des points qui sont d'ordre scientifique, notamment ce débat sur la qualité de l'eau. Nous pensons qu'une instance de ce type est à même d'apporter quelque chose.

Ensuite, une remarque d'ordre un peu plus général. La connotation avec laquelle vous parlez des opposants à ce projet, n'est pas satisfaisante. Vous parlez soit des détracteurs ou opposants. Nous prétendons ne pas être des détracteurs, mais des opposants. Nous prétendons fonctionner sur la raison et pas sur des motions, des craintes, qui mettent d'un côté la raison, la lucidité, la vision d'avenir, la science. Et d'un autre côté les émotions et les ignorants qui posent des questions, parce qu'ils sont mal renseignés, en quelque sorte. Et parce qu'ils peuvent s'inquiéter, y compris pour leurs problèmes quotidiens qu'entraînerait la réalisation de ce projet, si on les empêche de faire des

piscines, ou si on les empêche d'arroser leur jardin. Ou si, inversement, on leur donne de l'eau empoisonnée.

Ce n'est pas là-dessus que nous nous plaçons fondamentalement, en tant qu'association. Nous demandons un meilleur discours concernant les avis que nous avons exprimés jusque-là.

Philippe MARZOLF

Merci. C'est justement ce à quoi servent ces enseignements, pour vous faire réagir. Le 15 décembre, lors de la réunion de clôture, nous tirerons également les enseignements plus généraux avec les autres outils et cahiers d'acteurs, et nous vous demanderons aussi de réagir. A mon sens, nous co-élaborons le compte-rendu que nous allons réaliser d'ici février.

Je vais passer la parole à la région et à BRL, qui vont pouvoir répondre à votre première question, à savoir, pourquoi le Comité interbassin n'a pas été saisi, et s'il l'était, à quel moment le sera-t-il ?.

Précisions sur le maillon Val d'Hérault

Béatrice NEGRIER

Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon

Bonsoir à vous tous, et merci d'être là. C'est un moment de démocratie, un moment d'échange, sur une question qui est fondamentale, la question de l'avenir de nos territoires, l'avenir de ses populations, l'avenir de notre agriculture, du « vivre ensemble », de l'équilibre entre le sud de ce territoire et le nord.

Je voudrais vous dire quelques mots d'introduction sur la politique régionale, et ensuite je donnerai la parole à Monsieur Belluau de BRL, sur des questions plus techniques.

Par rapport à ce que j'ai entendu ces derniers jours, et ce que j'ai lu des rapports qui m'ont été transmis, je voudrais rappeler que la politique de la région a une cohérence, et que le projet Aqua Domitia rentre dans cette cohérence.

Je vous dirais que nous travaillons sur le développement économique, parce que c'est notre mission. C'est la mission de la région, c'est sa compétence. Dans le développement économique, nous travaillons non pas pour n'importe quel développement économique, mais pour un développement équilibré de nos territoires. Nous travaillons sur les énergies, nous subventionnons les énergies nouvelles, nous subventionnons tout ce que l'on appelle la « croissance verte ». La question de l'eau vient aussi dans cette préoccupation.

Nous accompagnons financièrement tous les circuits courts, à travers un programme qui s'appelle « proxy », qui est un programme qui est également subventionné par l'Europe. C'est important aussi de comprendre que les questions qui se posent aujourd'hui rentrent aussi dans les considérations que nous avons à chaque délibération que nous posons au Conseil régional.

Nous travaillons pour développer un tourisme vert intelligent pour équilibrer nos arrières pays. Nous soutenons l'éducation à l'environnement, puisque l'on parlait d'économies d'eau. Nous avons tout un programme qui travaille sur l'éducation à l'environnement, aussi bien pour nos jeunes dans les lycées, que sur des programmes de préservation des espèces. Ce matin par exemple, nous avons parlé de la préservation des amphibiens dans le haut Languedoc. Vous voyez à quel point tous ces sujets nous intéressent.

Quand je parlais de la préservation de l'environnement, nous soutenons aussi des projets qui permettent d'éduquer dans les villes, pour planter des arbres qui correspondent à nos climats. C'est un programme qui s'appelle « l'arbre en ville », sur lequel nous travaillons avec le concours du ministère de l'Agriculture. Nous voulons aller vers une viticulture qui accompagnera de plus en plus un œnotourisme, qui sera d'année en année de qualité exemplaire et de moins en moins consommatrice de produits phytosanitaires. Et qui sera de moins en moins consommatrice d'eau.

L'eau, ce n'est pas l'ennemi de la qualité du vin. Pouvoir irriguer un petit peu nos vignes, c'est lutter contre le stress hydrique, et c'est permettre à nos agriculteurs d'avoir une vie meilleure, d'avoir des ressources supérieures, et de nous proposer des produits de qualité toujours identique.

Nous accompagnons aussi financièrement avec de grosses subventions, tout ce que l'on appelle le « contrat de canal ». Cela veut dire que dans des tas de domaines, nous avons contractualisé avec les acteurs pour aller vers du mieux, vers plus d'économies. Mais aussi, vers une vision à long terme. Je crois que la politique régionale a cette ambition de ne pas travailler uniquement sur l'année 2011, l'année 2012 ou pour un mandat, mais pour les générations futures.

Je rajoute, pour faire une sorte d'éventail des engagements de la région, que quand nous travaillons sur le patrimoine de nos territoires, de nos villages pour le préserver, la question de l'eau est aussi en lien avec ce patrimoine. L'eau, c'est notre patrimoine, et c'est celui des générations qui vont venir. D'où l'intérêt de la démocratie dans ce débat, des échanges qui nous enrichissent mutuellement, pour arriver vraiment à créer un grand service public de l'eau.

Il y a de fortes attentes : la question du maintien des terres agricoles, la question de l'amélioration de la connaissance des ressources. Et puis, il y a toutes ces concertations qui sont indispensables. Ce maillon est particulier, puisque nous avons vraiment, sur un territoire très divers, beaucoup de populations dans le sud de ce territoire, et une population plus rurale au nord, avec des enjeux agricoles très forts.

Une demande d'eau potable qui est de plus en plus importante, et qui a été évaluée dans chaque SAGE. Je participe au SAGE Hérault, et c'est vrai que ce sont des instances où nous travaillons beaucoup, où nous avons des évaluations régulières, et où on peut quand même dresser des schémas qui nous permettent de voir à long terme vers où nous allons.

Une demande en eau d'irrigation, j'en ai parlé, et je voudrais à ce sujet vous dire combien les élus régionaux sont actifs auprès de l'Europe, pour qu'elle nous permette d'accompagner les projets de nos agriculteurs. C'est un enjeu très important et nous avons vraiment fait un lobbying très important. Des délégués de la Commission européenne sont venus dans le Gard. Heureusement qu'ils ne sont pas venus il y a quinze jours au moment des intempéries, car ils n'auraient rien compris à notre demande. Ils ont été plus qu'accompagnés par nos techniciens, pour leur montrer à quel point nous avons besoin pour le développement de notre agriculture, que l'Europe nous laisse accompagner financièrement les projets.

Je dirais que nous avons beaucoup d'usages touristiques aussi, mais que là aussi, c'est sur le long terme que notre politique est menée. Nous accompagnons des projets raisonnables dans tous les sens du mot, qui sont étudiés non pas sur un point de vue économique dans l'immédiateté, mais plutôt sur un impact pour tout le territoire. Je crois qu'il y a la question de l'égalité des territoires. Nous avons besoin que chaque territoire soit écouté, c'est la raison pour laquelle ces réunions sont très intéressantes. Et que chacun puisse exprimer à la fois ses inquiétudes, mais aussi son ambition.

Il est indispensable de préciser les demandes des acteurs, et nous voulons insister sur un rôle déterminant qu'auront non seulement les collectivités locales, mais également tous les acteurs qui travaillent sur la question de l'eau. Les ASA, parce qu'elles portent la question de l'irrigation à bras-le-corps, et depuis longtemps pour certaines. Aqua Domitia, c'est bien un projet d'aménagement du territoire, mais c'est un projet pour tous les habitants du Languedoc Roussillon, pour leur devenir.

L'objectif de ces rencontres, c'est que nous puissions chacun nous emparer de cette question, la faire nôtre, de manière à ce que nous portions chacun et chacune, avec les élus de nos territoires, avec les viticulteurs, avec les familles, avec les industriels, avec tous les acteurs. Que nous puissions porter ce projet ensemble, le mener à terme, être fiers d'une réalisation future qui permettra aux générations qui arrivent après nous, de ne pas manquer d'eau. Et surtout, une réalisation qui est respectueuse de tous les engagements que nous prenons, et que j'ai cités en démarrant mon propos.

J'espère que je n'ai pas été trop longue. Je répondrai, s'il y a des questions un peu plus précises sur la politique régionale, après que Monsieur Belluau nous ait dressé un portrait plus technique.

Eric BELLUAU
Directeur adjoint à l'Aménagement (BRL)

Bonsoir à tous. Effectivement, je vais rentrer plus précisément dans les enjeux et caractéristiques du maillon Val d'Hérault, qui nous réunit ce soir.

Le maillon Val d'Hérault

Le maillon Val d'Hérault est la partie entre Montpellier et la vallée de l'Hérault, du programme Aqua Domitia.

Nous allons parler des enjeux, des besoins, des capacités de réponse des ressources locales et voir s'il est nécessaire de transférer une ressource complémentaire sur ce territoire. Nous verrons au final les conditions de réalisation en termes de projet de territoire, de financement et de calendrier.

Quels enjeux sur le territoire ?

Trois enjeux classiques autour de ce projet :

- l'eau potable ;
- les milieux ;

- l'agriculture.

L'eau potable

En ce qui concerne l'eau potable, Madame Négrier l'a dit, nous sommes sur une zone qui a une perspective de croissance de population très importante. C'est une zone avec une forte croissance démographique attendue, 120 à 150 000 personnes d'ici 2030. Un taux très impressionnant, mis disparate sur le territoire. C'est-à-dire qu'il est surtout marqué sur l'est du territoire, dans la périphérie montpelliéraine, moins important sur les autres zones, mais tout de même significatif.

Et puis, ce qu'il faut dire aussi, c'est que cette zone est un peu coupée en deux en matière d'eau potable. C'est-à-dire que toute la partie sud, entre Montpellier et Agde, l'eau potable est principalement distribuée par le Syndicat du Bas Languedoc. On peut dire que sur cette partie du territoire, une réponse est déjà apportée par le maillon sud Montpellier. Le maillon sud Montpellier, c'est l'amorce du projet Aqua Domitia, c'est la partie de l'adducteur qui se déroule entre Mauguio et Fabrègues. A Fabrègues, en décembre très prochainement, ce maillon sud Montpellier sera en mesure d'apporter de l'eau à la nouvelle station de potabilisation du syndicat du Bas Languedoc, qui vient d'être construite.

Du fait des maillages internes du syndicat du Bas Languedoc, cette eau pourra aller de Fabrègues jusqu'à Agde. Ce qui veut dire que l'ensemble de la zone sud de ce territoire est aujourd'hui sécurisé par le maillon sud. Le reste de l'enjeu eau potable concerne surtout la vallée de l'Hérault, où là les besoins sont moins importants. Il y a des schémas qui sont en cours, en particulier sur la Communauté de communes de la vallée de l'Hérault.

Il faut noter qu'il y a un potentiel d'économies important, puisque l'évaluation qui a été faite dans l'étude de faisabilité, c'était que deux tiers des besoins nouveaux pourraient être couverts par les économies réalisées, donc un potentiel significatif.

Il y a déjà aussi des recherches qui sont faites dans les karsts locaux. Il va falloir confirmer avec les Communautés de commune ou d'agglomérations, le besoin de sécurisation en eau potable. Besoin qui reste important, parce que ce territoire est quand même globalement monoressource. L'essentiel de l'alimentation en eau potable est issu de l'Hérault et de sa nappe d'accompagnement.

La préservation des ressources en eau

Autre enjeu important sur le territoire, la préservation des ressources en eau. Nous avons l'Hérault, ressource majeure en matière d'eau potable et aussi l'agriculture. Egalement l'étang de Thau, qui est un milieu très sensible, et sur lequel il y a un prélèvement un peu important des sources qu'il alimente en eau potable, et sur lesquelles cela pose des problèmes en termes d'alimentation.

Une réponse possible à cet allègement des prélèvements pour l'eau potable, cela peut être de substituer de l'eau brute, de l'eau du Rhône pour les usages qui ne nécessitent pas d'eau potable, en particulier les arrosages d'espaces verts publics ou privés et les usages urbains.

L'enjeu agricole

L'enjeu majeur sur ce territoire, c'est l'enjeu agricole. Nous le verrons lorsque nous récapitulerons les volumes concernés. C'est l'agriculture qui représente les enjeux principaux. L'agriculture est très présente sur ce territoire. Dès que l'on quitte la périphérie montpelliéraine, on est dans une zone

très agricole. Il y a eu une des prises en particulier dans la moyenne vallée de l'Hérault une urbanisation sur la proximité de Montpellier, mais l'agriculture est très présente.

Une caractéristique : elle est également très diversifiée. Par rapport à l'ensemble des zones que nous avons étudiées autour du projet Aqua Domitia, c'est certainement la zone où on a le plus de diversification. A côté d'une viticulture qui est présente et majoritaire, nous avons des usages, en particulier grandes cultures, semences, maraîchage, arboriculture. Nous avons vraiment une demande très diversifiée.

Nous avons des réseaux qui existent déjà sur la vallée de l'Hérault, qui sont déjà largement utilisés, mais une très forte demande d'extension des réseaux pour pouvoir bénéficier de l'irrigation. En particulier sur vigne mais ce n'est pas qu'une caractéristique de ce territoire.

Je ne rentrerai pas dans le pourquoi, parce que d'autres en parleront mieux que moi et Michel PONTIER en particulier. Je vais plutôt vous parler de comment avons-nous identifié ou évalué les besoins agricoles sur ce territoire.

Quels besoins sur le territoire ?

Nous avons identifié plusieurs zones :

- le Nord Gardiole ;
- le Nord de l'étang de Thau ;
- la moyenne vallée de l'Hérault ;
- la vallée de la Peyne.

On est un peu à la limite, on en reparlera certainement aussi sur le Maillon Biterrois, c'est une zone qui est à l'interface entre le Maillon Biterrois et le Maillon Val d'Hérault. Nous avons pu bénéficier sur ces territoires d'études très détaillées. Je pense à l'étude qui a été conduite avec les caves des Terroirs voie Domitienne. BRL a complété avec le schéma d'eau brute de l'agglomération de Montpellier.

Sur d'autres zones, nous n'avions pas ces études détaillées sur le Terroir voie Domitienne et sur la vallée de la Peyne c'est la Chambre d'agriculture, nous avons eu des analyses plus macro, mais basées sur des dires d'experts, des acteurs locaux, des communes, etc.

Evaluation des besoins sur ce territoire : les données du terrain

Les données RGA (Recensement Général de l'Agriculture), des données qui dataient de 2000, et qui viennent d'être réactualisées, puisque l'on dispose des nouvelles données du recensement 2010.

Les PAC (Politiques Agricoles Communes), ce sont des éléments de statistiques.

L'ensemble de ces enjeux évalués et transformés en besoins, voilà ce que cela donne sur ce graphique. Vous avez à gauche une hypothèse basse, 4,3 millions. A droite une hypothèse haute, 7 millions.

Dans la partie basse du graphique, vous avez une zone bleue qui représente le besoin en eau potable, et la partie hachurée, c'est la partie qui peut être couverte par les économies d'eau. Vous

voyez que le solde qui fait un peu moins d'un million de mètres cubes qui est au-dessus, il est relativement limité. Le potentiel d'économies fait que l'enjeu eau potable est relativement marginal sur ce territoire. C'est l'enjeu agricole qui est l'enjeu majeur, vous le voyez en vert clair et en jaune les espaces verts publics et privés.

Quelles marges de manœuvre sur les ressources locales ?

Les ressources souterraines

- La nappe astienne, c'est une nappe qui est notoirement en limite d'exploitation, et qui est plutôt au sud de la zone.
- Une ressource karstique (zone verte sur la carte). Ressource sur laquelle nous considérons qu'il y a un potentiel important qui est encore mal connu, et qui est en cours d'exploration. Pour l'instant, il n'offre pas de disponibilité à court terme.
- Pas de disponibilité nette dans les ressources souterraines, du moins dans leur connaissance actuelle.

L'Hérault et sa nappe alluviale

- Des études ont montré des tronçons en déficit.
- Des études sur les volumes prélevables sont en cours. Sans vouloir préjuger des conclusions, globalement nous ne pourrions pas tirer plus sur le fleuve Hérault, il n'y a pas une marge supplémentaire de contribution du fleuve.

Le barrage du Salagou

- Il s'agit de la seule ressource sur laquelle nous avons une potentialité.
- C'est un barrage de 100 millions de mètres cubes, mais qui est limité par son bassin-versant, qui est beaucoup moins productif (30 millions par an, 10 millions les années sèches). Ce barrage a été réalisé pour répondre aux besoins agricoles d'irrigation. Le développement agricole n'a pas atteint les perspectives qui ont prévalu au moment de sa création, et il s'est greffé autour des usages touristiques.

Le département de l'Hérault a lancé une étude pour voir dans quelle mesure il était possible de plus mobiliser ce barrage sans nuire aux usages touristiques qui sont greffés autour. La conclusion, c'est qu'il est possible de le mobiliser plus. Aujourd'hui, le barrage du Salagou pendant l'été soutient le fleuve Hérault à hauteur de 500 litres/seconde. Il serait aujourd'hui possible d'augmenter de 50 % ce soutien, puisque l'on pourrait mobiliser 250 litres/secondes dans un premier temps voire 500 dans une période exploratoire ou observatoire qui sera faite sur la ressource. Ce débit supplémentaire représenterait entre 3 et 4 millions de mètres cubes mobilisables sur ce barrage.

Je reprendrai la conclusion qui était celle du SAGE Hérault dans la dernière contribution qui a été transmise à la CPDP : « *Le Salagou est la seule ressource mobilisable sur ce territoire. A l'issue de ce bilan, nous estimons qu'il est nécessaire de transférer une ressource externe.* »

Les réponses sur le territoire

Les économies d'eau en priorité. Nous avons vu que sur ce territoire, nous avons des potentiels importants. Nous avons fait des calculs sur la base de 10 % d'économies sur les comportements des usagers et 75 % de rendement minimum atteint par les réseaux d'eau potable.

La disponibilité supplémentaire qui pourrait être mobilisée au niveau du barrage du Salagou, le SAGE devra débattre de la part qu'il faut laisser aux milieux et de la part qui pourra être consacrée à de nouveaux usages. Une ressource à partager entre milieux et usages.

J'ai mis en plus petit Les Olivettes, parce que nous sommes un peu à la frange, mais ce barrage apportera une réponse partielle. L'étude montrait que les besoins de l'ASA de Belles-Eaux pourraient un peu déborder de la capacité du barrage des Olivettes, mais pouvait répondre à la majeure partie des besoins de la vallée de la Peyne.

Enfin, le maillon Aqua Domitia dont les objectifs sont de sécuriser l'eau potable en termes quantitatifs et qualitatifs, apporter une seconde ressource en cas d'incident, répondre aux besoins agricoles, et la substitution pour les besoins en espaces verts.

Caractéristiques du maillon

Une quarantaine de kilomètres de conduites entre Fabrègues et la vallée et l'Hérault. Le tracé est totalement indicatif. Les diamètres, nous serons entre 600 et 1 000 selon les hypothèses mais on sera plus entre 800 et 1000. Une station de pompage à Fabrègues, un réservoir de régulation sur le point haut du parcours, certainement vers Villeveyrac.

Le coût : 50 millions d'euros pour l'adducteur lui-même. Là-dessus, nous avons estimé que les réseaux de dessertes qui devraient se greffer sur l'adducteur, pèseraient environ 40 millions d'euros. Un coût global de 90 millions d'euros d'équipement sur ce territoire.

Qui va financer ?

En termes de financement, nous en avons déjà largement débattu dans les thématiques. BRL portera la part d'exploitation qu'il pourra porter, en fonction des comptes d'exploitation prévisionnels et des recettes prévisionnelles.

Ce qu'il est important de dire, c'est que les usagers porteront au-delà de la facture d'eau qui finance essentiellement l'exploitation les usagers seront appelés à contribution sur l'investissement. Les agriculteurs, les particuliers devront s'engager sur une contribution. L'essentiel du financement sera porté par les collectivités, et donc par les contribuables. La région pour la plus grande part, en particulier sur l'adducteur, mais aussi le département de l'Hérault, nous attendons qu'il soit un contributeur important. Les collectivités locales, l'agence de l'eau à hauteur du bénéfice environnemental, c'est-à-dire en fonction du volume substitué aux milieux. L'Union européenne, nous en avons parlé, dont nous attendons les financements sur les réseaux de desserte uniquement.

Quelles conditions de réalisation ?

La façon dont vont se concrétiser les projets de territoire, c'est-à-dire que les projets de territoire ce sont des besoins qui sont avérés, sur lesquels les futurs utilisateurs sont en mesure de s'engager et en particulier de s'engager en termes de contribution à l'investissement, la mobilisation des

maîtrises d'ouvrage, l'émergence des maîtrises d'ouvrage locales, qui va porter le réseau de desserte, est-ce que des ASA se constituent, est-ce que les collectivités locales, les Communautés de communes s'organisent pour porter ces réseaux ? Les plans de financement qui, bien sûr, vont contribuer de la même réflexion et l'ensemble des concertations avec les acteurs de l'eau, en particulier les SAGE qui sont sur ce territoire Bassin de Thau et Vallée de l'Hérault. Ce sont des éléments qui sont fondamentaux, à la fois pour la concrétisation de ces projets et leur calendrier. Parce qu'en termes de calendrier, la seule chose que l'on puisse dire aujourd'hui, c'est un calendrier très général qui a juste pour objectif de dire qu'à partir d'une décision (vous n'avez pas de date sur ce calendrier, vous avez « n », « $n+1$ », « $n+2$ »), ce calendrier n'a vocation que de dire qu'à partir d'une décision qui reste à prendre après le débat, il ne faut pas oublier que cela ne se fait pas d'un claquement de doigt, qu'il faut au moins deux ans à consacrer aux études, aux aspects réglementaires à tout ce qui est montage, maîtrise d'ouvrage, financements etc. que les travaux pourraient commencer la troisième année. Donc ce qui veut dire que si la décision devait être prise en 2012, les travaux pourraient intervenir au plus tôt en 2014 et une première mise en eau en 2015. Et cela c'est pour une décision en 2012. D'où l'importance de ce que je disais précédemment sur la façon dont se structuraient les projets de territoire maillon par maillon.

Philippe MARZOLF

Merci. Vous n'avez pas répondu à la question de Monsieur Dumont : quand le Comité de bassin sera-t-il saisi et donnera un avis sur le projet et à quel moment (s'il doit le donner d'ailleurs) ?

Eric BELLUAU

De mémoire, il l'a donné.

Echanges avec le public

Philippe BAUCHET, région Languedoc-Roussillon

Le Comité de bassin a déjà eu connaissance du programme d'Aqua Domitia aux alentours 2008. Ce n'est pas un avis du Comité de bassin au sens qu'il donne un avis sur un certain nombre de grands projets pour la simple raison que pour l'instant il n'y a pas de projet, ce n'est qu'un programme. Nous pourrions mettre l'avis du Comité de bassin qui a été rendu, sur le site du Débat public.

Louis POUGET, Vice-président de l'Agglomération de Montpellier, administrateur de l'Agence de l'eau

Effectivement, le dossier Aqua Domitia est passé en Comité de bassin. Ce qu'il est important de dire, c'est que l'organisme qui tranche et qui examine ces dossiers, c'est le Conseil d'administration et la Commission des aides. La Commission des aides du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau a décidé de subventionner les études, de manière à continuer le projet. Car en réalité, la motivation essentielle qui a amené l'Agence de l'eau à s'inscrire dans cette démarche, c'est qu'au travers de l'apport que nous avons avec l'eau du Rhône, on peut préserver de la ressource naturelle, et c'est le but que nous nous sommes fixés. Autrement dit, c'est en fonction de cette démarche que l'Agence de l'eau a participé au financement de l'étude.

Ensuite, pour ce qui est de la réalisation, tout à l'heure nous en avons parlé, il y aura le réseau primaire, qui va être fait sur l'initiative du maître d'ouvrage, avec la région derrière. Il faut aussi savoir qu'ensuite il va falloir faire le réseau secondaire. Le réseau secondaire permettra à ce moment-là, au travers des enjeux économiques et sociaux, de faire en sorte de calibrer l'extension des réseaux en fonction des mètres cubes qu'il y aura au bout, de manière à avoir un retour sur investissement supportable. Autrement dit, après c'est du travail avec les syndicats d'adduction d'eau et les collectivités locales.

Jean-Daniel RINAUDO, BRGM

Je trouve que vous avez évacué un peu vite la question des eaux souterraines dans votre présentation. Je tiens à le signaler, et j'invite le public à prendre connaissance du document qui a été produit par le groupe d'experts, et qui met en évidence les potentialités des ressources souterraines en question et sur le secteur concerné on parle du karst profond sous couverture, on parle du pli ouest de Montpellier.

Je pense qu'il est important de souligner le manque de connaissances aujourd'hui pour répondre à ces questions, mais je tiens aussi à signaler que si l'on n'investissait que 1 % à 2 % des montants qui sont en jeu dans ce projet aujourd'hui, on améliorerait cette connaissance, et on aurait la réponse à la question.

Je répète ce que j'ai dit à la réunion de Béziers : investir dans les eaux souterraines, c'est investir dans la connaissance d'un patrimoine, qui, lui, ne se dépréciera pas. Un tuyau, il faut l'entretenir.

Je ne cherche pas à m'opposer, je tiens à dire : attention de ne pas oublier de regarder ces eaux souterraines qui ont une valeur économique qui me semble fondamentale. Ceci dit, vous avez raison sur le fait que l'eau souterraine répondra avant tout aux problématiques d'eau potable, et on n'utilisera certainement pas ces ressources pour répondre aux besoins en eau d'irrigation.

Ce qui veut bien dire qu'effectivement ce maillon pose une problématique agricole et pas une problématique d'eau potable. L'eau potable étant réservée aux eaux souterraines, c'est bien là la question dont il faut débattre sur ce maillon.

Eric BELLUAU

Je suis d'accord sur la conclusion de votre intervention. Sur le début, je crois que nous sommes d'accord sur le fait qu'il n'est pas question d'abandonner la recherche sur les ressources souterraines. J'ai repris les conclusions de la contribution écrite du SAGE du bassin Hérault sur le projet Aqua Domitia, qui dit que les karsts recèlent très probablement de grandes quantités d'eau, et leur exploitation est aujourd'hui peu prévisible, compte tenu de la complexité des systèmes aquifères. Mais la ressource potentielle qu'ils constituent est donc actuellement difficilement exploitable.

Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut continuer à explorer et à mieux connaître ces ressources. Si Aqua Domitia c'est la ressource de demain, le karst profond, c'est la ressource d'après-demain, et il ne faut pas du tout la négliger, nous sommes bien d'accord.

Philippe MARZOLF

Qui financera ces études pour mieux connaître ces ressources souterraines ? Cette question a déjà été posée dans d'autres réunions. C'est le département, c'est la région ?

Philippe BAUCHET

Je ne peux pas prendre des engagements aujourd'hui sur des demandes de financement qui seront présentées demain. Cela fait des années que la région, les départements et l'agence de l'eau cofinancent des études très ambitieuses en matière de recherche en eaux souterraines.

Philippe MARZOLF

Comme dans la loi de Grenelle 2, le décideur final devra prendre des mesures en fonction des enseignements du débat public, et qu'un des enseignements du débat public, c'est déjà d'avoir une meilleure connaissance des ressources, il va falloir répondre au mois d'avril.

Thierry BAEZA, adjoint au maire de Mèze

C'est vrai que des problèmes d'eau, il y en a dans la région, je ne suis pas totalement contre le projet. Je vous écoute, je ne vais pas dire que vous êtes un « vendeur » d'eau, mais c'est un peu cela.

Je suis sceptique sur certaines choses. Notamment sur Mèze, nous avons de gros soucis avec la nappe astienne, et ceci est dû en partie à l'agriculture. Ce sont des endroits qui sont spécifiques, parce que nous avons la nappe qui est à effleurement. Cet endroit-là est desservi par BRL.

Je suis moi-même agriculteur, je peux parler aussi de cette profession. Je pense qu'avec les SAGE, nous allons essayer de clarifier la chose, et nous opposer à certaines pratiques. Je sais bien qu'au départ on dit que c'est pour l'agriculture, et on le voit pour le lac du Salagou, au départ c'était pour l'agriculture et puis maintenant c'est touristique. C'est exactement comme certains domaines. Je suis voisin d'un domaine à Montagnac qui était viticole, et qui maintenant est devenu touristique, avec un golf. Ce domaine est également desservi par BRL.

Au départ on dit que l'on fera ceci ou cela, mais une fois que l'eau est là, on fait ce que l'on veut. Avec le SAGE nous allons vraiment nous y opposer, nous serons très attentifs là-dessus, notamment sur la nappe astienne. Qu'il ne se fasse pas n'importe quoi et que sur des terres où il y avait des vignes, ça ne se transforme pas en maïs. Je ne vais pas m'opposer à l'agriculture, je ne m'oppose pas au projet, mais je demande que l'on soit très vigilant sur ce projet.

Béatrice NEGRIER

Je crois qu'il y a un enjeu très fort dans le domaine de l'agriculture. Si l'on veut travailler sur les circuits courts pour une question économique, mais aussi pour une question environnementale, on est bien obligés d'accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs, de nouveaux maraîchers, d'implanter des arbres fruitiers, etc. Je ne vois pas comment on pourrait soutenir le bio dans les lycées par exemple, c'est un projet que nous avons sur le long terme, qui est difficile à mettre en œuvre parce que justement on manque de produits à donner à nos lycéens.

On ne peut pas à la fois dire que l'on veut des circuits courts parce que l'on veut relocaliser les économies, parce que c'est bon pour l'emploi de nos jeunes sur les territoires, parce que c'est bon pour l'environnement, etc. Et après, penser que les agriculteurs utilisent trop d'eau, alors que ce sont eux-mêmes qui sont les plus écologistes d'entre nous. Ils font attention au coût de l'eau, ils font attention à l'utilisation des produits, etc.

Nous devons regarder ce sujet qui nous réunit ce soir, non pas avec des préjugés, mais au contraire avec l'idée de vivre mieux, toutes professions confondues, toutes générations confondues et tous territoires confondus. Mais toujours avec dans l'idée de développer l'économie ici et maintenant, qui ne soient pas des emplois délocalisables. Les circuits courts, cela permet quand même quelque part à des familles de bien vivre, et à d'autres de mieux consommer.

Philippe MARZOLF

Pour vous, Monsieur, c'est un peu la sanctuarisation des terres agricoles, que l'on a mises dans les enseignements du mi-débat ?

Eric BELLUAU

Ce que j'ai retenu de votre question, c'est que l'on équipe des terres agricoles, et après elles évoluent en autre chose. Effectivement, cela fait partie des choses qui ont été soulevées dans les

réunions thématiques. Les représentants des agriculteurs ont d'ailleurs eux-mêmes soulevé que les terres irrigables s'érodaient. Nous avons perdu 20 000 hectares en Languedoc-Roussillon sur les dix ou quinze dernières années. C'est une préoccupation.

Je voulais vous dire qu'autour du projet Aqua Domitia, la région et BRL réfléchissent avec les collectivités locales à une protection pérenne de la vocation agricole des terres qui seront équipées autour du projet Aqua Domitia. Nous ne savons pas encore quel type de dispositif il faudra actionner entre les ZAP, les PAEN. Cela fera partie des éléments du projet ou du contrat de territoire, si on peut aller jusque-là.

Cela fait partie des choses qui seront discutées avec les collectivités locales pour assurer une pérennité de l'usage agricole, et de la vocation agricole des terres équipées.

Thierry BAEZA

Je rajouterai que sur des endroits sensibles, style comme à Mèze sur les nappes astiennes, que l'on ne fasse pas n'importe quoi comme type de culture. Là, il faut que la Chambre d'agriculture et BRL il y ait une entente pour que l'on ne fasse pas n'importe quoi.

Philippe MARZOLF

Dans la réunion à Capestang sur les besoins agricoles, il a été dit clairement par le DRAAF et le directeur régional de l'agriculture et de la forêt qu'il n'y aurait pas de maïs en Languedoc-Roussillon.

Agnès GIZARD-CARLIN, Europe Ecologie Les Verts – Agde, Marseillan

Je voulais revenir sur l'irrigation de zones, qu'elles soient agricoles ou qu'elles soient de loisirs. Je pense que l'utilisation doit être prioritaire pour l'usage agricole. Je voulais revenir précisément sur la qualité des eaux, cela a déjà été abordé lors de plusieurs réunions. Il a été dit lors de la réunion de Montpellier, que les eaux du Rhône étaient très chargées en polluants, une cinquantaine de résidus de médicaments et d'autres polluants tels que les PCB (polychlorobiphényles).

Les bisphénols ont été interdits dans les biberons des bébés, dans différents produits. Ce sont des produits qui sont proches des dioxines dont on connaît l'effet cancérigène. On s'apprête à irriguer des terres – agricoles ou pas – avec des eaux potentiellement toxiques.

Récemment il a été publié dans *Le Journal du dimanche* du 29 octobre 2011, l'abattage d'un troupeau de vaches en Mayenne, car la viande était intoxiquée par des PCB. Ces vaches ont mangé de la nourriture polluée, et ces PCB proviennent soit du sol, soit de retombées aériennes, soit du sous-sol. Les terres *a priori* sont polluées, et les élevages ne sont plus possibles sur ces terres-là. J'aimerais que l'on s'interroge sur le devenir de nos terres. Le devenir de la partie superficielle, quelles que soient les cultures. Mais également, le devenir d'eaux souterraines, parce que l'on a aussi abordé la pollution des karsts en dessous. Si l'eau du Rhône c'est pour demain et les eaux des karsts pour après-demain, s'ils sont autant pollués, nous en avons pour l'avenir, de l'eau définitivement polluée, que ce soit en surface ou en profondeur.

A priori, en termes de qualité, je pense qu'il faudrait s'interroger, et éventuellement renforcer les irrigations par d'autres moyens que celles du Rhône.

Philippe MARZOLF

A chaque réunion, nous avons cette question qui revient. Dans la réunion thématique, nous avons fait venir l'Agence régionale de la Santé, qui avait donné des éléments de connaissance, comme quoi l'eau du Rhône était potabilisable d'après la réglementation actuelle, c'est toujours le décalage entre la réglementation actuelle dans beaucoup de domaines notamment dans l'environnement et ce que l'on peut découvrir après. C'est une question qui n'est pas tranchée, nous l'avons dans beaucoup de domaines. J'ai fait un débat sur une usine d'incinération tout le monde disait tout est maîtrisé mais c'est une crainte parce que il y a eu beaucoup d'histoire dans le passé qui disait RAS et on s'est aperçu après qu'il y avait des problèmes.

Philippe BAUCHET

Les PCB sont dangereux, cela ne fait aucun doute. Il y a des PCB dans les sédiments du Rhône cela ne fait aucun doute non plus. Les derniers arrêtés d'interdiction de pêche qui ont été pris en France concernent le territoire du Languedoc-Roussillon, la basse vallée de la Têt et Lavène dans le Gard qui ne sont pas interconnectées avec l'eau du Rhône. Cela vient d'établissements industriels qui sont sur les bassins versants de ces territoires.

Aujourd'hui, nous sommes à une centaine d'arrêtés d'interdictions de pêche de poissons en France à cause du PCB, c'est une pollution grave et préoccupante, mais pas spécifique au Rhône. Est-ce que le canal Philippe Lamour et le réseau hydraulique régional est un facteur de pénétration d'une pollution de PCB sur le territoire du Languedoc-Roussillon, c'est faux. Toutes les analyses qui ont été faites, autant sur l'eau brute que sur l'eau potable, ont montré que l'on était en dessous des seuils de détection. Nous avons fait également des mesures d'analyses sur les sédiments du canal, et il se trouve que ces sédiments étaient contaminés par des PCB à des doses qui étaient de 500 à 600 fois inférieures à la contamination des boues de stations d'épuration qui ont le droit d'être épandues sur des terres agricoles.

Effectivement, il y a eu quelques échos dans les médias récemment de troupeaux abattus en Mayenne, suite à des PCB. Là, il ne faut pas confondre les problèmes. C'était des troupeaux voisins d'établissements industriels qui traitaient les PCB. Il n'y a absolument aucune corrélation entre le pâturage de ces troupeaux et leur contamination. Il s'agit d'un accident industriel, qui n'a rien à voir avec l'irrigation agricole qu'on peut faire à partir de ça.

Abel DUMONT

Je crois qu'à chaque fois, on reprend certains débats et que vous vous en étonnez. Mais il ne faut pas s'en étonner. Ça prouve que le public n'a pas que des craintes et qu'il y a de bonnes raisons pour penser que ce n'est pas tout à fait pareil et qu'il n'est pas satisfait du débat public tout simplement et c'est à vous de répondre d'une façon différente, vous en tant qu'organisateur du débat public. Vous ne pouvez pas vous enfermer dans des réponses qui sont faites toujours par les mêmes intervenants qui prétendent avoir l'autorité mais qui ne sont pas spécialistes de la question. Cette question particulière, je pense qu'un jour ou l'autre il faut l'admettre, si le débat public aura

failli, parce qu'on va bientôt arriver à sa fin et on restera sur notre faim par rapport à ces questions, pas seulement celle de la qualité, elle est essentielle et là dessus je pense que le débat public devrait être l'occasion de mettre sur la table peut être des non-réponses mais pas des assurances qui sont différentes des non-réponses. On n'a peut-être pas les réponses suffisantes par rapport à ce problème mais on a des éléments qui nous donnent à penser. On ne peut pas être convaincu. Le Rhône est la vallée française la plus envahie par les industries chimiques, par les industries nucléaires, par une agriculture productiviste et polluante de milieux qui ne sont pas convertis à des méthodes respectueuses de l'environnement pour ce qui concerne en particulier les productions fruitières et légumières. Ce sont des faits. C'est pour ça que tout à l'heure j'invoquais la nécessité d'un avis du Comité de bassin. Il faut admettre que le Rhône potentiellement est une vallée à risque, et l'eau qu'on véhicule du Rhône est une eau potentiellement à risque - On cite les PCB maintenant mais on citera des résidus nucléaires à d'autres moments, on citera des résidus médicamenteux, on citera des résidus de type industriels qu'on risque un jour ou l'autre d'avoir à faire face.

Philippe MARZOLF

Nous organisons le débat, nous faisons venir des intervenants dans les réunions thématiques, dont les gens qui sont en charge de cette question de santé. Je suis d'accord, nous n'avons pas fait venir la CRIRAD, qui aurait peut-être un avis différent sur le nucléaire. Nous allons lui poser la question. Vous ne pouvez pas demander au débat public de résoudre tous les problèmes scientifiques, qui pour l'instant ne sont pas résolus.

Si vous avez un expert indépendant, neutre, qui donne un avis différent par rapport à cela vous nous le dites. Nous lui demanderons d'intervenir, nous lui demanderons de faire une contribution pour apporter des choses dans le débat.

Michel PONTIER, Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

A chaque fois, cette question revient. Il y a donc un problème : ou vous êtes sourds, ou vous ne voulez pas le croire. Je l'ai déjà dit lors d'une réunion : l'eau du Rhône est utilisée sur des milliers d'hectares, depuis le Rhône jusqu'ici, et de l'autre côté de la vallée du Rhône. 100 % de la production de riz française est arrosée par l'eau du Rhône, c'est 50 000 m³. S'il y avait un problème, on le saurait, parce que cela dure quand même depuis des dizaines d'années. Vous ne mangez peut-être pas de riz du tout, mais en tout cas si vous en mangez, sachez qu'il est arrosé avec l'eau du Rhône.

Sachez aussi qu'une coopérative pour laquelle je suis administrateur, produit du riz pour faire des petits pots pour bébés, d'un industriel qui est très sensible à la qualité du riz, et qui passe des contrats chez nous. S'il passe des contrats, il analyse chaque année le riz, c'est qu'il y a de la sécurité, sinon il irait l'acheter ailleurs.

Je crois que c'est un débat qui vous préoccupe, mais c'est un faux débat, excusez-moi.

Philippe MARZOLF

Dans le débat public, il n'y a jamais de faux débats. Il y a des réponses qui ne satisfont pas, peut-être les gens qui les posent.

Agnès GIZARD-CARLIN

Je voulais revenir d'abord sur la qualité de l'eau qui nous a été présentée à Montpellier, lors d'une réunion. On nous a dit que l'on avait mesuré aux alentours de 180 produits toxiques. Mais quand on a la grippe et que l'on mesure sa température, cela ne fait pas baisser la fièvre. De mesurer différents produits toxiques, cela ne fera pas baisser la pollution. Il a bien été précisé lors de ce débat que la potabilisation de l'eau ne permettait pas d'éliminer ni les produits toxiques, ni les résidus de médicaments. L'eau potable issue des eaux brutes du Rhône contiendra les mêmes produits toxiques.

Nous n'avons pas de réponse, vous disiez qu'il faudrait peut-être des recherches complémentaires sur la qualité de l'eau. D'habitude quand on ne sait pas, on applique le principe de précaution, me semble-t-il.

D'autre part, sur la pollution avec les vaches, dont je parlais dans la Mayenne : si les vaches sont contaminées par leur consommation d'herbe sur les sols pollués, quelle que soit l'origine de la pollution du sol, elles ont été contaminées. C'est-à-dire que nous, en consommant les produits de ces sols, nous serons contaminés de la même manière.

En ce qui concerne les effets de la pollution de l'eau sur les personnes, je rappelle quand même que le taux de cancers a augmenté de plus de 50 % en vingt ans. Que récemment sont passées sur les ondes des recherches réalisées par le professeur Sultan, qui est pédiatre à Montpellier, et qui constate des taux très importants de puberté précoce chez les jeunes filles et les enfants à partir de l'âge de 2, 3, 4 ou 5 ans, et notamment dans la région sur les zones où on utilise des pesticides, les perturbateurs endocriniens. Il y en a dans l'eau du Rhône. Effectivement la région n'est pas indemne de produits, mais ce que l'on souhaite, c'est que l'on n'en rajoute pas.

Tous ces produits ont des conséquences, et on connaît les conséquences. Des études existent sur leurs effets. On parlait de la culture du riz en Camargue. L'eau qui descend du Rhône et qui arrive en Camargue passe sur des zones marécageuses, où il y a des roselières qui servent de dépurateurs naturels. Les racines des roseaux, et toute la faune et la flore qui vivent dans ces écosystèmes-là épurent naturellement, avec l'effet des UV, les eaux. Evidemment tout n'est pas éliminé, mais une bonne part est éliminée.

Si on prélève en aval de l'eau du Rhône, elle ne sera pas traitée naturellement, et elle arrive directement sur nos sols. Les conséquences sont réelles.

Quand on n'a pas de réponses à certaines questions, on applique le principe de précaution, je le répète. Et on ne nie pas les effets néfastes de ces polluants. Ce que l'on fait à chaque réunion, dès que l'on aborde ce sujet.

Eric BELLUAU

J'ai encore une fois le sentiment que nous n'étions pas dans la même réunion à Montpellier sur la qualité de l'eau, parce que des réponses ont été apportées, mais sûrement dans des termes qui ne vous ont pas convaincus. Monsieur Dumont dit que l'on est sur une rivière potentiellement à risque. Le potentiel et le risque effectif existent, c'est ce que vous avez décrit. Puis il y a le potentiel, et il y

a la réalité. L'eau du Rhône est une eau sous haute surveillance. C'est une eau qui est analysée des dizaines de fois.

L'Agence de la Santé fait des analyses sur l'eau brute avant d'être traitée, sur l'eau potable après être traitée. Les résultats sont effectifs : il n'y a pas de PCB. Les PCB étaient suivis pendant des années, quand on ne parlait pas de risques dans le Rhône.

L'ARS avait fini par supprimer les PCB à force de ne pas en trouver, on l'avait enlevé des analyses. C'est quand la polémique est revenue dans les médias que l'on a remis les PCB dans les analyses. Il n'y a pas de PCB dans l'eau brute, avant et après traitement, nous sommes en dessous des seuils de détection. C'est l'Agence Régionale de la Santé qui a apporté cette information, sur la base d'analyses faites par des laboratoires agréés et totalement indépendants.

Je ne sais pas quoi vous dire de plus. Le potentiel de risque, vous l'évoquez et on le comprend, il vous préoccupe. Il y a des analyses qui sont faites, ces analyses tiennent compte de toutes les connaissances actuelles en matière de toxicité. Vous dites qu'il y a des résidus médicamenteux toxiques. L'agence de la Pharmacie dit qu'il y a des résidus médicamenteux. Aujourd'hui, on ne connaît pas leur toxicité, on les étudie. On considère que le niveau qu'elles ont dans les eaux n'est pas suffisant pour que l'on prenne des mesures de précaution du type principe de précaution. Continuons à les chercher, continuons à faire des analyses. En fonction de l'évolution de la connaissance, on statuera.

Aujourd'hui, si vous buvez de l'eau pendant 50 ans, vous aurez pris une ou deux pilules contraceptives. Nous sommes sur des quantités très faibles dont on a du mal à mesurer la toxicité. Quand vous dites que l'eau du Rhône est toxique, il y a des problèmes de sémantique. L'eau du Rhône n'est pas toxique, elle contient des polluants qui sont à des niveaux tels, qu'ils ne sont pas toxiques. Je crois que l'on a du mal à s'entendre sur ce niveau de risque potentiel.

Philippe MARZOLF

Je peux vous dire que la station d'épuration d'Achères, qui traite 1,3 million de mètres cubes par jour des effluents de Paris : les poissons à la sortie de la station, ils changent de sexe. Les gens du SIAP disent que c'est une question de coût. On ne traite pas parce que cela coûte trop cher

Eric BELLUAU

Je vous remercie de votre soutien méthodologique dans ma réponse, mais vous parlez de poissons qui sont à la sortie d'une station d'épuration. Ce qu'il faut aussi dire, toujours par rapport au potentiel de risque : l'eau du Rhône – cela a été dit par des gens indépendants – s'améliore. Aujourd'hui on a le sentiment que le Rhône est un immense égout, c'est faux. Les stations d'épuration sont de plus en plus efficaces. A la fois les rejets urbains et les rejets industriels : globalement la pollution diminue sur le Rhône. Nous sommes sur un fleuve qui est étroitement surveillé, avec une qualité qui globalement s'améliore. Effectivement, les risques aujourd'hui ne sont pas avérés, mais ils sont surveillés.

Jean-Pierre LAPORTE, militant associatif

Je suis un buveur d'eau, à peu près un mètre cube par an, comme la plupart d'entre nous. Je suis un buveur de vin, j'estime ma consommation à 120 litres par an. C'est pas mal. Si tout le monde buvait cette quantité-là, il n'y aurait pas de surproduction dans le Languedoc.

Je m'associe à l'inquiétude sur la qualité de l'eau et je regrette que l'on ait fait ce maillon sud, sans qu'il n'y ait aucune discussion, et que l'on ait fait cette usine de traitement des eaux sur Fabrègues. Comme beaucoup de gens le disent, je crois que cela me pose un problème. Cela me gêne d'autant plus, que j'apprends aujourd'hui de la bouche du BRGM, que les études élémentaires qui auraient dû être faites, nous auraient permis de boire une eau de très bonne qualité, d'eau souterraine, aurait permis d'éviter peut-être pas le tuyau, si le tuyau continue jusqu'à Béziers, mais au moins une usine qui va enchérir le coût de l'eau.

Ce maillon sud est justifié par le risque de pollution de l'Hérault. Ses eaux sont de bonne qualité, et elles sont remplacées par de l'eau du Rhône dont la qualité vient d'être évoquée. En matière d'eau brute, on ne peut pas trouver plus pollué que l'eau du Rhône.

Ce que je trouve aussi très dommageable, c'est que sur cette question-là qui pose des problèmes à beaucoup de personnes, qu'il n'y ait pas eu une Commission d'experts pour discuter de la qualité de cette eau-là, et sur sa capacité à être potabilisée. Ce qui est important en matière d'eau, c'est l'accumulation. On consomme quand même beaucoup d'eau et peut-être que dans dix ans on se retrouvera face à un problème style Médiator, pour lequel on nous disait que c'était un produit qui ne posait aucun problème.

Je vous signale à cet égard qu'il y a une association de médecins indépendants qui travaille sur les questions environnement santé : Réseau Santé Environnement. Il serait intéressant de les contacter, de façon à ce qu'ils puissent nous donner un éclairage.

Philippe MARZOLF

Nous avons contacté le Comité Rhône, qui est chargé, sous l'égide du Préfet CARENCO, de surveiller la qualité de l'eau du Rhône. Ils nous ont envoyé l'Agence Régionale de la Santé pour donner des éléments sur la qualité de l'eau. Nous pouvons demander si le Réseau Santé Environnement a fait des études spécifiques sur l'eau du Rhône.

Jean-Pierre LAPORTE

Je signale aussi, en parcourant le site Aqua Domitia, que quelqu'un a demandé à avoir des analyses de l'eau brute du Rhône à la sortie du Rhône. Ces documents sont toujours « en attente ». Apparemment on ne les trouve pas sur le site de l'ARS.

Philippe MARZOLF

Tout à fait. Nous avons demandé à l'ARS, qui nous a renvoyés sur BRL, sur l'Agglo et le délégataire. Nous les aurons avant la fin du débat, c'est sûr.

Jean-Pierre LAPORTE

Il ne faut pas s'étonner s'il y a quand même une inquiétude.

Philippe MARZOLF

Monsieur Pouget, pour l'eau du Rhône que vous potabilisez pour Montpellier, quelles sont les études, quel est le suivi épidémiologique ?

Intervention de Louis POUGET

Vice-Président délégué à la Communauté d'Agglomération de Montpellier

Ce que l'on peut dire, c'est qu'au travers des travaux de l'Agence de l'eau, il a été fait énormément de choses, de manière à améliorer la qualité de l'eau du Rhône, c'est le premier point. L'eau du Rhône n'est pas plus polluée que celle d'une rivière.

Parce que les médicaments comme vous indiquez, il suffit que vous ayez un agriculteur malveillant qui met cela dans une rivière sympathique, l'eau sera peut-être pire que celle du Rhône. Autrement dit, quand on fait une caricature sur l'eau du Rhône, on ne peut pas le laisser passer comme cela.

Par contre, ce qui est important, c'est qu'il y a énormément de choses qui ont été faites, notamment avec les agriculteurs, et avec les industriels. Au Comité de bassin, ce sont des collègues qui sont représentés, et qui jouent un rôle important sur tout ce qui peut être fait pour l'environnement. Il faut aussi savoir que s'il n'y a pas de résultat, il y a des pénalités, c'est pour cela que l'on ne peut pas faire n'importe quoi.

L'eau du Bas-Rhône je peux vous assurer que les PCB ne se diluent pas dans l'eau. Ils sont dans les sédiments. Autrement dit, nous ici nous n'avons pas ce problème-là. Cela veut dire qu'il y a d'autres points de vérification. Vous savez que tous les ans, toutes les communes doivent faire état d'un rapport sur le prix, la qualité et la desserte en eau de la commune. Cela va être fait par le délégataire, par le fermier, etc. ou par la régie. Il y a tout un tas d'analyses qui sont effectuées par la DDASS. Ce sont des analyses avec un organisme qui est totalement indépendant. Nous n'attendons pas non plus que la DDASS vienne nous signaler qu'il y a un problème sur une analyse. C'est un devoir d'exploitant que de vérifier en permanence que l'eau est de bonne qualité. Nous sommes avec une mission de service public. Nous ne sommes pas là pour empoisonner les gens, nous sommes là pour trouver des solutions.

Ce que je voudrais aussi rectifier, quand on fait une caricature sur BRL. Il faut savoir que BRL a changé de statut, mais avait déjà auparavant une mission de service public. C'est-à-dire que depuis lundi, c'est une Société d'Economie Mixte, qui est dirigée par la région, avec une vocation de service public. Autrement dit, c'est quelque chose qui doit aussi vous rassurer. Ce n'est pas un « marchand d'eau », dans le sens péjoratif du terme. C'est en définitive un organisme public qui

participe à l'équipement et au développement d'une région. Ce n'est pas du tout la même chose. Cela change l'esprit dans lequel on travaille.

Après, dans les différents points qui ont été évoqués, ce que je voulais dire : BRGM a entièrement raison de dire qu'il y a de la ressource. J'ai personnellement eu la chance de connaître le Professeur Avias, puisque c'est avec lui qu'a eu lieu sur le site de la source du Lez, le captage qui a été fait et qui permet aujourd'hui d'exploiter entre 32 et 33 millions de mètres cubes par an.

D'ailleurs, le fait d'annoncer un chiffre comme celui-ci doit permettre aussi de relativiser le projet Aqua Domitia. Ce n'est pas un projet qui est là pour tout inonder, pour tout faire. En définitive, la consommation prévisible annuelle d'un projet comme celui-là, c'est 20 millions de mètres cubes par an. C'est-à-dire que c'est les deux tiers de ce que l'on peut exploiter de la source du Lez. Et qui va jouer sur plusieurs départements. Rendez-vous compte un peu, il faut savoir ramener les choses à leur juste proportion.

Aujourd'hui, lorsque l'on parle d'économies d'eau, ce sont des choses qui sont réelles. Sur Montpellier, ce n'est pas parce que nous avons la sécurité assurée par BRL aujourd'hui, que nous devons gaspiller l'eau, loin de là. D'ailleurs, les objectifs que nous nous sommes fixés en prenant la compétence au niveau de l'agglomération, cela a été de dire que la première des choses, c'est d'assurer la sécurité d'alimentation en eau potable. C'était le premier point, qui était essentiel.

Le second, c'était de dire que nous allons privilégier l'eau naturelle, l'eau de source pour la consommation humaine, en développant l'eau brute pour les autres usages. Sachant que nous en aurons toujours besoin en secours en période d'étiage. Le troisième objectif que nous nous sommes fixé, c'est d'avoir un prix homogène du mètre cube d'eau.

Nous avons pris la compétence en janvier 2010, nous avons déjà fait une première harmonisation en février 2011. On se retrouve aujourd'hui sur une base qui est de l'ordre de 1,30 euro le mètre cube d'eau potable. Cela veut dire qu'avec l'assainissement à 1,35 euro, nous sommes aux alentours de 2,60 euros le mètre cube.

Il faut savoir aussi que l'on ne peut pas mélanger les finances en matière d'assainissement d'eau brute et d'eau potable. Cela aussi, ce sont des budgets annexes, où vous ne pourrez pas mettre un euro de l'assainissement sur de l'eau potable, et vice versa. Dans un budget annexe, vous n'avez pris en considération que ce qui est afférent au produit. Ce qui aussi est rassurant pour certains, parce qu'en réalité on se rend compte que l'on ne peut pas faire de transfert en mettant des sommes d'un côté ou de l'autre. Tout doit être clarifié.

D'ailleurs, quand nous avons pris la compétence sur Montpellier à l'agglomération, nous avons des régies qui avaient un tarif qui était à 40 centimes en dessous. D'autres communes avaient des tarifs à 40 centimes au-dessus. Nous avons harmonisé, mais il faut savoir que là aussi les communes qui ont été augmentées de 40 centimes s'y attendaient. Parce qu'en réalité, ils avaient un prix très bas, mais ils avaient un réseau qui n'était rentable qu'à 50 %. Aujourd'hui, avec la directive-cadre européenne, nous devons faire des économies d'eau et nous devons donc augmenter le rendement des réseaux.

C'est pour cela que d'arriver à un résultat de 80 %, moi je dis quand on est à 82, 83 % c'est excellent. Ceux qui pensent que l'on doit être rentable à 99 %, c'est utopique. C'est un peu comme si on faisait une comparaison en disant : finalement il y a des morts sur la route, à partir de demain

il ne doit plus y en avoir. Nous souhaitons qu'il y en ait le moins possible, mais hélas, il y en aura encore.

Et là, ne serait-ce qu'avec toutes les pluies que nous avons eues, les terrains sont chargés en eau, et ce qui se passe, c'est que l'on commence à avoir des fontes qui cassent, parce que les sols travaillent. C'est pour cela que quand on fait des contrats avec un fermier ou quand on a un travail à faire en termes de réseau, nous sommes aujourd'hui très attentifs sur tout ce qui peut être les fuites, en faisant en sorte qu'il y en ait le moins possible. Je pense que la technologie qui se développe aujourd'hui sera de nature à nous donner un coup de main. Pour une raison simple, c'est que bientôt vous aurez la télérelève qui se fera électroniquement, sans que personne ne se déplace. Cela permettra aussi à un moment T, de faire un point sur l'ensemble des relevés de tout un secteur, et de vérifier par un compteur général si cela correspond vraiment. Alors que généralement, quand on veut faire des vérifications, cela met un temps trop grand entre le moment où on relève tous les compteurs et le moment où on doit faire le point.

Il y a autre chose, c'est qu'aujourd'hui il y a des techniques qui permettent de surveiller les réseaux et de voir là où il y a des fuites. Vous aurez même plus tard des compteurs qui vont vous permettre de savoir si le débit qu'il y a à votre clôture et celui que vous avez à l'intérieur de votre villa est exactement le même, si vous avez une fuite ou pas. Tout cela, c'est de la technologie qui est en train d'évoluer, et qui sera là dans quelques semaines.

Dans l'agglomération de Montpellier, sur la politique que nous menons, ce qui est extrêmement important pour nous, c'est surtout le maillon ouest, parce qu'il aura un rôle de relais avec le maillon nord, et il va à ce moment-là boucler l'ensemble du réseau avec le maillon sud. Cela veut dire que l'on aura un potentiel, une clé de répartition et une sécurité de bouclage qui va nous permettre d'être efficaces.

D'un autre côté, pour ce qui concerne le projet aujourd'hui, sur le projet qui va de Fabrègues à Pézenas, je tiens à dire aussi que la Chambre d'Agriculture, qui a fait des interventions lors des précédentes réunions, je pense qu'aujourd'hui nous au travers du schéma de cohérence territoriale, nous voulons préserver ce qui peut être cultivé.

Pour cela, il faut aussi donner les atouts et les moyens. Les moyens, on aura beau dire ce que l'on voudra, ce sera l'irrigation. L'irrigation, on ne demande pas qu'elle soit faite n'importe comment. Il faut qu'elle soit mesurée, qu'elle soit quantifiée, qu'elle soit faite au « goutte-à-goutte », et qu'on la fasse uniquement lorsque c'est nécessaire. Au travers de ces possibilités, cela veut dire qu'aujourd'hui vous avez un certain nombre de viticulteurs qui pensent à faire de l'arrachage, parce qu'ils sont en dessous de 30 hectos à l'hectare, et qu'ils n'arrivent pas à survivre. Je pense que le fait de leur donner des moyens, notamment dans la vallée de Pignan ce qui est attendu aujourd'hui, c'est d'avoir cette eau pour pouvoir faire un vin de table standardisé. Avec un vin de table standardisé, ils auront un produit qui sera de qualité soutenue, et qui à ce moment-là pourra être mieux commercialisé.

Autrement dit, on attend beaucoup de ce réseau, mais ce que l'on veut aussi, c'est faire en sorte de ne pas gaspiller l'eau. D'ailleurs, il faut remarquer une chose, c'est qu'aujourd'hui nous avons des appareils ménagers qui sont beaucoup moins gourmands qu'à une certaine époque. Ils sont modernisés, davantage contrôlés, ils sont moins gourmands. Mais aussi, il y a les usagers, les citoyens, qui sont quand même sensibles à ce qui se passe. Aujourd'hui nous en avons beaucoup qui récupèrent de l'eau de pluie.

Je préside un parc de 21 000 logements sur l'agglomération de Montpellier. Avec l'Agence locale de l'énergie, nous avons fait des opérations dans des résidences, de manière à ce que les résidents, avec des dispositifs et autres, fassent des économies d'énergie, et des économies d'eau.

Par conséquent, je pense que nous allons passer au prochain Conseil d'agglomération la semaine prochaine, une délibération dans laquelle nous soutenons d'une part ce projet, parce que c'est un projet qui est utile écologiquement pour préserver certaines ressources, économiquement et socialement. Merci.

Philippe MARZOLF

Nous avons bien entendu que demain BRL nous fournit les études, et nous avons demandé à l'agglomération également les études de la station Arago, que nous attendons avec impatience.

Jean-François SAGNES

J'ai l'impression que l'on est dans un faux débat. Je pensais être venu ici pour écouter un groupe de personnes qui voulaient avancer vers un avenir qui n'est pas si sombre que cela. Nous avons beau expliquer que toutes les normes sont respectées, qu'il n'y a jamais eu autant de contrôles sur les rivières, sur les agriculteurs, sur les produits, les dérivés. Il n'y a jamais eu autant de contrôles depuis une vingtaine d'années, des efforts colossaux ont été mis en œuvre. Il faut en fait être conscients que l'environnement il en faut, mais il ne faut pas non plus être excessifs. J'ai entendu la dame derrière moi qui était un peu énervée, cela peut se comprendre : nous avons des traces de pollution, restons dans le domaine de la trace, non dans le domaine de l'exagération.

J'ai l'impression que l'on va tous mourir. 2012 c'est la fin du monde, je le sais bien mais il ne faut pas exagérer. Je ne veux pas faire de l'ironie par rapport à Madame, elle s'explique, elle dit tout à fait ce qu'elle pense. Elle a raison de le dire et de penser ce qu'elle pense. Je pense qu'il ne faut pas être dans cette conduite excessive des choses, parce que cela neutralise le débat et va finir par le tuer.

Je voudrais bien Madame m'explique, parce que l'on parle de normes environnementales : lorsque l'on achète un produit bio à 80 % qui est d'importation, quand on sait que la banane costaricaine qui représente 80 % du marché mondial est en grande partie importée chez nous, contrairement à nos bananes réunionnaises. Nos bananes réunionnaises utilisent 7 kilos de matière active par hectare, et le Costa Rica en utilise 50. Je voudrais bien quand même que l'on soit un peu plus raisonnable, un peu plus mesurés dans ce qui est en train de se passer dans ce débat. Et que l'on arrête de focaliser purement franco-français le problème de la pollution. Nous sommes en train de dévier du débat.

Agnès GIZARD-CARLIN

Comme d'autres pays sont pollués, nous avons le droit de nous polluer d'autant plus. La réponse était limite insultante.

On parle depuis tout à l'heure que l'on travaille pour améliorer l'eau du Rhône. Si on améliore quelque chose, cela veut dire que ce n'est pas de bonne qualité, déjà. D'autre part les différents

produits mesurés : on nous a parlé de mesures, mais on ne nous a jamais donné les chiffres. Du coup on ne peut pas avancer dans le débat, et on se répète depuis le début, parce que nous n'avons pas d'éléments nouveaux que l'on demande de réunion en réunion.

Des études ont peut-être été faites sur les effets des produits. On connaît leurs nocivités, mais peu d'études ont été faites sur la synergie des différentes molécules, due à leur accumulation. C'est un autre élément qu'il faudrait prendre en compte.

D'autre part, Monsieur vient de nous rappeler qu'*a priori*, les polluants il n'y en avait quasiment pas, et que les PCB s'il y en avait, ils étaient dans les sédiments. Or, d'après une recherche de l'INRA sur des poissons du Rhône, ces poissons possèdent une enzyme qui est capable de dégrader les PCB, ce que l'on appelle un bio-marqueur. Or, dans l'eau du Rhône, ces poissons ont une activité enzymatique qui s'appelle l'enzyme erote et qui est à 100 %. Ce ne sont pas des pollutions anecdotiques, et pas uniquement dans les sédiments. On nous répète qu'il n'y a pas de pollution, mais en attendant nous n'avons toujours pas les chiffres, et il y a des chiffres inverses qui montrent le contraire.

On a dit également qu'il fallait ramener les choses à leur juste proportion. J'aimerais aussi remettre ce débat sur un autre élément, c'est : ramener les choses à leur juste coût. On vient de parler du coût du maillon Val d'Hérault, c'est quand même 90 millions d'euros, d'après ce que j'ai compris. Ce n'est pas négligeable, par rapport aux finances publiques qui vont être dépensées à ce niveau-là. Par rapport à ce coût, cette somme va être dépensée pour amener 20 millions de mètres cubes par an sur notre territoire.

J'aimerais savoir s'il y a eu un chiffrage exact, par rapport à ce qu'a dit Monsieur Pouget tout à l'heure, par rapport aux diminutions de pertes qui pourront être faites sur la sécurisation des réseaux. Est-ce qu'il y a une estimation précise en mètres cubes de l'eau récupérée ? Par rapport à cela, pour estimer cette part-là et voir quelle proportion cela prend par rapport à l'eau du Rhône qui peut être apportée ?

Philippe MARZOLF

Cela avait été dit lors d'une précédente réunion, Monsieur ALLET l'avait présenté.

Eric BELLUAU

Sur cette partie de rendement de réseau, nous avons des chiffres extrêmement précis, puisqu'au travers des rapports qu'évoquait Monsieur Pouget, chaque commune donne ses niveaux de rendement. Les études prospectives Aqua Domitia ont pris en compte l'ensemble des rendements de toutes les communes des secteurs concernés. La mesure des économies s'est faite en passant ces rendements au rendement minimum que chaque département – et en particulier l'Hérault – s'est fixé comme objectif. C'est à partir de ces rendements effectifs et des objectifs à atteindre que les potentiels d'économies ont été calculés, ce sont ceux que nous vous avons présentés tout à l'heure.

Aujourd'hui globalement compte tenu de l'augmentation de la population, il n'y a aucune zone sur le territoire concerné par Aqua Domitia, où les économies (qui intègrent l'amélioration des rendements et l'évolution des comportements individuels) et même en combinant ces deux choses,

il n'y a aucune zone où les économies n'arrivent à compenser l'augmentation des besoins en eau potable.

Philippe MARZOLF

Il y avait eu une réponse précise de Monsieur Allet dans une réunion publique, c'était que les économies sont de 40 millions de mètres cubes pour 600 millions d'euros d'investissement pour les réseaux et Aqua Domitia, de mémoire 15 millions de mètres cubes pour 300 millions d'euros d'investissement.

Eric BELLUAU

Tout à fait, ce sont les chiffres à l'échelle régionale.

Philippe MARZOLF

Il y avait une équivalence d'après la démonstration de Monsieur ALLET, il y avait une équivalence au niveau du coût du mètre cube soit économiser 600 millions d'euros investis pour diminuer les fuites des réseaux pour 40 millions de résultat et 300 millions de pour 15 millions. Les 2 seront faits de toute façon.

Béatrice NEGRIER

J'ai bien noté que le trajet est indicatif, et que l'on devait aussi travailler sur tous les réseaux secondaires au sud et au nord du trajet indicatif. La question que je me posais c'est : peut-on proposer un autre trajet ? Les acteurs du territoire peuvent-ils travailler déjà sur les réseaux secondaires ? Comment cela va-t-il avancer ? Nous avons parlé tout à l'heure d'égalité des territoires, et des acteurs vis-à-vis de la question de l'eau agricole notamment.

Philippe MARZOLF

Autour du tuyau principal, les réseaux secondaires, à combien de distance économiquement c'est possible ? Ca fait 1 km plus loin, 2 km, 10 km ou c'est un maillage ?

Eric BELLUAU

La réponse est difficile à apporter, car cela doit aussi intégrer la déclivité. C'est une question de perte de charge, de densité de besoins également. Si effectivement l'altitude augmente relativement vite, ça va être plus limité mais globalement on peut considérer qu'autour de l'axe de l'adducteur, c'est une dizaine de kilomètres de part et d'autre qui est concernée par l'adducteur.

Le tracé est très schématique : on va de Fabrègues jusqu'à la vallée de l'Hérault. Aujourd'hui les zones de besoin ont été étudiées au rythme de la concrétisation des besoins. C'est-à-dire que les territoires qui ont été les premiers à se mobiliser pour vouloir étudier leur territoire, et c'était le cas de la zone terroir Voie Domitienne, ça été également le cas de la Vallée de la Peygne, il y a eu des

études qui se sont développées à partir des années 2005-2006. On commence à avoir une vision relativement claire de la zone de besoin, et ces études-là ont orienté les prévisions de tracé. Ces choses-là vont encore évoluer, car d'autres territoires aujourd'hui sont en train de s'organiser. Des schémas d'eau brute vont se dérouler sur les autres territoires en demande. C'est quand l'ensemble des territoires verra plus clair sur leurs demandes et la faisabilité de la desserte de ces demandes, que le tracé s'affinera.

L'objectif du tracé, c'est bien de passer au cœur des territoires à desservir, pour que la distance entre l'adducteur et les besoins desservis soit le plus faible possible.

Philippe MARZOLF

Si vous avez Campagnan qui vous le demande fortement et Balaruc le Vieux, vous choisissez comment ? J'ai pris deux extrêmes. Comment la décision sera-t-elle prise entre deux zones proches ? C'est celui qui paiera le premier ?

Eric BELLUAU

L'arbitrage portera avant tout sur les coûts. Un arbitrage général s'opérera lorsque l'ensemble des besoins sera identifié sur le territoire. Aujourd'hui, ils ne le sont pas tous.

Christian BOUILLE, Vice-président délégué à l'eau et aux risques naturels au Conseil régional

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a le tuyau principal, c'est 130 kilomètres de Montpellier à Narbonne. Mais ce réseau principal qui coûte quand même 140 millions d'euros, va recevoir des réseaux secondaires qui coûteront autant. Le problème qui se pose, c'est le problème du coût, et surtout de l'exploration des territoires, pour que l'on définisse exactement ce qui va être irrigué d'une manière sélective. Le véritable problème va être, comme toujours d'ailleurs, le financement. Qui va payer ?

Il est clair que BRL, que le Conseil régional, que l'Europe qui sera sollicitée, apporteront leur contribution. Mais ce seront les ASA, ce seront tous ceux qui sont autour de ces territoires qui devront dire comment cela va se passer. Sans cette concertation et cette décision, on risquerait d'avoir un tuyau principal que l'on aurait mis là quasiment pour rien. Pour éviter ce gaspillage, il est clair qu'il va falloir maintenant que les choses avancent. Nous avons des possibilités, et il faudrait qu'il y ait une certaine concomitance entre la mise en place du tuyau principal et les réseaux secondaires qui s'y grefferont.

Luc PERINI, cinéaste

Le problème qu'on a c'est le problème d'un gros robinet. Plus on centralise, plus on prend des risques. C'est une évidence, tout le monde l'a compris. Il faut quand même se souvenir de ces choses quand on parle des fuites radioactives, parce qu'elles peuvent arriver, elles sont arrivées à Tricastin. Il peut également y avoir des risques d'attentats. S'il y a des attentats sur ces conduites, il y a beaucoup de monde derrière. Je parle de la conduite principale d'Aqua Domitia.

Nous ne sommes pas en régime de paix, où tout peut s'organiser parfaitement avec des prévisions sur cinq ans avec les financements. Il y a le risque du gros robinet. Je n'ai pas dit qu'il ne faut pas le faire, j'ai dit que c'est délicat, que c'est un problème. Quand vous prenez des risques financiers ou des risques de santé publique dans des proportions comme cela, cela va dans des proportions de puissance dix.

Philippe MARZOLF

Il pourrait y avoir un acte terroriste qui polluerait ?

Luc PERINI

Effectivement, cela pourrait arriver. Il y a un avantage à l'exploitation locale. Maintenant, tel que c'est parti, il est évident qu'il faut beaucoup d'eau, qu'il y a des prévisions, que les gens ont des piscines, etc. Cela dit, il faut avoir cela dans la tête quand même, et ne pas défavoriser les petites captations.

Eric BELLUAU

Le projet Aqua Domitia est un projet de sécurisation. L'objectif n'est pas d'augmenter le risque, il est de le réduire. L'objectif n'est pas de substituer la ressource du Rhône en ressource locale, il est de la compléter ou la sécuriser.

En gros, disposer d'une deuxième ressource, cela veut dire que si on a un incident sur sa ressource principale, il n'y a pas que le Rhône qui peut subir un incident, que ce soit pollution ou malveillance. A ce moment-là on a deux ressources. Nous ne sommes pas sur un gros tuyau centralisé qui va se substituer à toutes les ressources, et nous aurions ce risque de n'avoir qu'une seule ressource. C'est justement ce risque de la monoressource que le projet essaie de compenser, et d'apporter pour chaque territoire une deuxième ressource qui permet justement de pouvoir jongler entre ces risques potentiels.

Un intervenant du groupe d'experts

Je suis élu, en charge de l'eau dans un petit syndicat. Je dépends d'un captage que je dois protéger, pour lequel j'ai des problèmes de sécurisation, des problèmes de pesticides liés à la viticulture par exemple et j'ai le choix de me connecter sur ce réseau, j'abandonne mon captage, je ne vais pas payer le coût pour le captage.

Je m'inscris en faux contre votre argument. Pas systématiquement. Pour une très grosse collectivité, je peux avoir les moyens de garder deux ressources, mais pour les petites et moyennes collectivités qui sont sur ce parcours, c'est l'un ou l'autre. L'argument de la sécurisation j'interpelle les élus dans la salle, pour donner un point de vue opérationnel. Je ne détiens pas la vérité mais je ne pense pas qu'on puisse se permettre de protéger des captages des ressources locales qui sont coûteuses et en plus se permettre le luxe de payer un abonnement pour avoir une sécurisation.

Jérôme LUGAGNE, Syndicat mixte de Gestion du Salagou

Je suis pertinemment impressionné par la standardisation que vous avez dite, Monsieur Pouget ou Madame Négrier, de nos produits. Non, nous avons chacun une identité, un terroir, et nous allons le faire valoir au travers de ce projet.

Au sujet du barrage du Salagou, je fais partie de cette région-là, il faut vous dire aussi que c'est une zone où il y a une activité agricole. Vous ne l'avez jamais marqué sur vos cartes, mais nous existons. En ce qui concerne les lâchages à 750 litres par seconde, vous vous êtes trompés tout à l'heure dans vos discours, je me suis entretenu avec Monique PETARD la semaine dernière, qui est conseillère générale, c'est une expérimentation qui va être faite. Sachez que cette année nous avons de l'eau à lâcher parce qu'il a beaucoup plu, mais nous avons aussi des périodes très creuses où on ne pourra pas répondre à tous les besoins d'alimentation du fleuve Hérault en aval.

En ce qui concerne le débat, il y a beaucoup de choses que j'ai suivi aussi au Palais des congrès à Béziers, qui ne sont pas à l'ordre du jour, et j'aimerais que l'on se tienne vraiment et strictement à l'ordre du jour. Vous aussi, vous avez débordé, en donnant votre position sur la Mayenne, et vous vous dites animateur de débat. Quand on est animateur de débat il faut être neutre.

Philippe MARZOLF

Je peux vous dire que cela fait plus de 100 réunions publiques que j'anime, s'il y a des craintes, s'il y a des questionnements du public, j'essaie toujours que les gens puissent y répondre. Et parfois à la fin de la soirée tout le monde ne sera pas convaincu.

Jean-Jacques BORDAS, BRL

Là je voulais parler en tant que citoyen, et en tant qu'habitant de Bouillargues, pour vous donner un exemple. Bouillargues, c'est un petit village de 3 000 habitants au sud de Nîmes. Aujourd'hui en eau potable, Bouillargues est alimenté à partir d'un forage et d'une station de sécurisation, à partir de l'eau du Rhône. Ce qu'il faut savoir aujourd'hui, c'est que si l'on n'avait que le forage initial, qui a été fait il y a 40 ou 50 ans, on ne pourrait plus boire l'eau, parce que l'on dépasse les normes de pesticides, nous sommes à 70 mg/litre.

C'est bien parce qu'il y a de l'eau du Rhône qui vient mixer, mélanger cette eau de notre forage, que l'on peut boire de l'eau.

Eric BELLUAU

Les stations de potabilisation de l'eau du Rhône sont des stations relativement conséquentes. Nous avons intérêt à avoir peu de stations, qui traitent des volumes importants. Pour autant, aujourd'hui, l'échelle à laquelle l'eau potable se traite, c'est de moins en moins la petite collectivité, mais de plus en plus la Communauté de communes, voire la Communauté d'agglomérations, que les réseaux d'eau potable sont de plus en plus interconnectés.

On peut très bien avoir une station de potabilisation de l'eau du Rhône qui sécurise tout un territoire au travers des maillages, et au travers d'une entité de gestion beaucoup plus large que la petite commune.

Intervention de Michel PONTIER

Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Bonjour à tous. Pour rassurer les gens qui croient que l'on va gaspiller l'eau, moi je vous garantis, parce que j'arrose avec BRL depuis un certain nombre d'années, qu'au prix où elle est, on ne la gaspille pas. C'est clair.

Philippe MARZOLF

Vous pouvez rappeler le prix d'ailleurs ? Parce que tout à l'heure on a entendu 1,60 euro.

Michel PONTIER

Pour l'agriculture, en moyenne, si vous avez un réseau bien monté, si vous avez une surface assez importante par rapport à vos abonnements, on doit être dans les 18 centimes, ce qui fait beaucoup.

Philippe MARZOLF

Cela dépend combien vous consommez.

Michel PONTIER

Eh oui ! Ce n'est pas pour boire, ce n'est pas pour le pastis ; c'est pour les cultures...

Quand vous avez commencé le débat, vous avez dit que les gens se demandent si c'est l'offre ou la demande qui génère le projet. Moi ce que je voulais vous dire, c'est qu'ici dans ce secteur, la première demande, elle était de 1985, donc cela fait à peu près 25 ans. C'était suite à l'arrêt de la raffinerie de Frontignan, où donc ils avaient un très gros contrat (je ne me rappelle plus exactement, 300 ou 400 m³) et donc on voulait traverser et faire venir l'eau. Donc juste pour dire que la demande elle y est. L'offre, elle arrive parce qu'il y avait une demande.

Et puis le Monsieur qui demandait le Comité de bassin, en tout cas moi j'ai l'honneur d'être membre du Comité de bassin, et je suis tout à fait favorable au projet. Alors je ne sais pas mes collègues. Louis Pouget en parlé aussi mais nous, on est favorables en tout cas.

Pour en venir au secteur qui nous intéresse, simplement pour situer le débat, c'est un secteur où il y a à peu près 30 000 hectares de surface agricole utile et c'est un secteur essentiellement viticole,

puisqu'il y a à peu près 22 000 hectares de vignes, donc cela fait à peu près 75 % de la surface. Les 8 000 hectares restants, hélas il y a beaucoup de friches. Après il y a un peu de fruits et légumes dans les zones irriguées, il y a beaucoup de blé dur, il y a un peu de fourrage, et quelques productions de semences, pareil dans les périmètres qui sont irrigués. Mais c'est pour vous dire que c'est quand même un secteur essentiellement viticole.

C'est une zone où les surfaces agricoles ont diminué sous l'effet de l'urbanisation. Ici, il n'y a pas trente ans, c'était cultivé, il y avait de la vigne là où on est. Et puis aussi dû à la déprise agricole. Il y a eu une déprise agricole, notamment la partie est du périmètre concerné, donc la proximité de Montpellier. D'abord parce qu'il n'y a pas de cultures irriguées, donc les cultures non irriguées à part la vigne, c'est quand même très difficile. Et comme je vous l'avais dit l'autre fois à Montpellier, regardez Vobiaux, regardez Favrel. Vobiaux, c'est cultivé à 100 %, Favrel, ce n'est cultivé qu'à 60 %. Donc cela montre bien que l'irrigation lutte contre la déprise agricole.

Alors après un petit détail – j'en profite parce que je vois qu'il y a des élus municipaux dans la salle – c'est qu'aussi on a un problème si les chemins sont trop étroits. Donc il y a un nombre de parcelles qui sont incultivables parce qu'on ne peut pas y accéder.

Alors après, il y a quand même au moins trois périmètre irrigués dans notre secteur. Un, il y a Villeveyrac où il y a mille hectares et on a vu l'utilité du périmètre. Il y a toute cette zone de Montagnac à Mèze qui a été faite dans les années 1987 et qui est aussi un périmètre efficace. Et il y a, de l'autre côté de Montagnac, en allant sur Bessilles il y a aussi un périmètre. Et on voit qu'à chaque fois c'est quand même plus cultivé. Donc il y a quand même un effet anti-dépris de l'irrigation.

Un intervenant

Cela fait combien d'hectares ?

Michel PONTIER

Trois mille hectares en tout à peu près. Ce qui est irrigué actuellement, sur les 30 000, il y a 3 000 hectares irrigués.

Un intervenant

Il y a 3 000 hectares et de mémoire, Monsieur Bellot a dit qu'il y aurait 4 000 hectares qui seraient irrigués par le projet. Donc cela fera 7 000 hectares sur les 30 000 : qu'est-ce qu'ils vont faire les autres ? Ils vont pleurer...

Michel PONTIER

Voilà exactement : il faut trouver des solutions pour les autres.

Ce que je voulais rappeler au niveau des enjeux pour l'agriculture, c'est que d'abord nous sommes quand même une zone en déprise. C'est une zone qui est quand même difficile. Deux chiffres. Il y a

eu une installation pour dix départs en retraite dans notre secteur en 2010, ce qui montre les difficultés du secteur. Donc c'est pour cela que l'irrigation peut peut-être réactiver un peu.

Moi quand je me suis installé, il n'y a pas très longtemps (je ne suis plus jeune agriculteur mais enfin, j'ai l'impression que c'était hier), il y avait plus 3 500 exploitations sur le secteur. Il y en a moins de 1 000 actuellement. Donc s'il y a une espèce en voie de disparition, ce sont les agriculteurs.

Philippe MARZOLF

En combien d'années cela ?

Michel PONTIER

En 32 ans. Je sais que l'on est en zone Natura 2000 et qu'il y a des espèces en voie de disparition mais là il y en a une qui est en train de disparaître.

Philippe MARZOLF

Et par rapport au reste de toute la France ?

Michel PONTIER

C'est plus : c'est plus que le reste de la France, beaucoup plus.

Alors après, « répondre à la demande », oui il y a une demande. D'ailleurs il y a plusieurs responsables viticoles dans la salle qui demandent l'eau. Il y a les territoires de la voie domitienne, il y a les coteaux au-dessus de Montagnac : il y a un certain nombre de zones. Ils interviendront après mais il y a une vraie demande. Comme on est en zone périurbaine, surtout de ce côté-ci du secteur, ce sont quand même des choses importantes à faire. Et pour terminer sur ce slide-là, au niveau des incendies, vous savez tous ce qui s'est passé à Mèze il y a deux ans. C'était fin août je crois, fin août 2010 où il y a 7 000 hectares qui ont brûlé. Et si le feu a progressé si vite, c'est qu'il y avait quand même pas mal de surfaces qui n'étaient plus cultivées.

Le projet Aqua Domitia nous paraît indispensable, même s'il existe des marges de manœuvre. On pourrait peut-être prendre un peu plus sur le Salagou. Même si je sais qu'il faut y aller modérément, je me rappelle quand même que l'année où il a été rempli, il a été rempli en un an alors que tous les experts nous avaient dit qu'il serait rempli en trois/quatre ans.

Les besoins agricoles sont importants : 4 000 à 5 000 hectares, à plus de 5 millions de mètres cubes, à condition (et cela a été plusieurs fois évoqué) que l'on obtienne (c'est un peu technique) la modification de la mesure 125-B du PDRH pour permettre le financement des réseaux secondaires. Parce qu'autant le réseau principal est financé, autant le réseau secondaire n'est pas financé. Et si on n'a pas de réseau secondaire, on fera de grosses économies d'eau, puisque nous ne pourrons pas y accéder...

Philippe MARZOLF

Et la réponse de l'Europe doit arriver normalement d'ici la fin de l'année, c'est cela ?

Michel PONTIER

D'ici quelques jours. Il y a quelqu'un ici qui s'en occupe énormément, c'est Emmanuel Lagagnier, qui depuis deux/trois ans dépense toute son énergie pour essayer de faire avancer le dossier. Et nous aurons la réponse j'espère avant Noël.

Philippe MARZOLF

Et nous espérons que ce sera avant la fin du débat pour qu'on puisse justement l'intégrer dans les enseignements.

Michel PONTIER

Voilà. Et puis je voulais vous dire deux choses pour terminer.

Nous avons fait une étude sur l'irrigation. Je l'ai déjà dit l'autre fois, vous pouvez y accéder sur le site. Il y a des choses assez intéressantes. Les gens qui sont favorables à l'irrigation y trouveront des arguments pour les aider à discuter. Et j'espère que les gens qui sont anti-irrigation changeront d'avis quand ils l'auront lu. Merci.

Philippe MARZOLF

J'ai une question complémentaire, pour savoir où le tuyau d'adducteur devrait passer pour pouvoir desservir les territoires qui en ont besoin ? Sachant que comme on l'a dit, sur 30 000 hectares, cela ne va faire qu'une petite partie, comment est-ce que vous, Chambre d'agriculture, vous allez faire avec vos collègues agriculteurs ou viticulteurs ? Comment allez-vous choisir ceux qui en ont le plus besoin ?

Michel PONTIER

Heureusement nous n'avons pas le pouvoir de choisir. Par contre, ce que nous avons incité, parce que ce débat, il n'y a peut-être « pas de débat » mais enfin cela fait six ans ou sept ans qu'on en parle, donc cela fait un moment que l'on discute avec les associations environnementales, avec l'Agence de l'eau etc. c'est un débat qui a démarré, de mémoire, dans les années 2000. Nous avons insisté pour qu'il aille plus au nord, de façon à desservir le plus possible de zones agricoles. Et nous l'avons obtenu cela il y a trois ou quatre ans. En tout cas on avait poussé pour que cela aille plus au nord, pour desservir le plus possible de zones.

Et puis donc pour les zones où il n'y a pas de possibilité d'Aqua Domitia, nous ce que l'on préconise, c'est d'essayer de développer quand c'est possible techniquement, des retenues collinaires pour les zones les plus isolées. Parce que de toute façon les zones qui sont largement au-

dessus d'Aqua Domitia, l'eau cela descend mais cela ne monte pas (ou cela coûte très cher pour la faire monter). Donc les zones de piémont de toute façon, ce n'est pas possible.

Philippe MARZOLF

Mais concrètement vous, Chambre d'agriculture, vous allez demander à tous les agriculteurs concernés sur la zone, les 25 000 hectares qui restent à irriguer, de se prononcer pour savoir s'ils veulent l'irrigation et donc ce sera là où il y aura le plus de demandes ? Quelle méthodologie derrière ?

Michel PONTIER

Nous, nous ne gérons pas de toute façon le projet. Nous, nous avons incité les agriculteurs en leur disant que la Région a un projet, parce que ce projet était quand même en partie urbain, c'était un projet pour les zones urbaines ; donc on a dit « il y a ce projet et il faut en profiter ». Parce que pour revenir à l'historique, au tout départ, le projet n'était quasiment qu'urbain. Nous ce que l'on a dit en tant que syndicalistes, on a dit « si vous faites passer l'eau sur le territoire, on en veut ». Sinon il y aura des problèmes de syndicalisme et cela, on sait faire...

Philippe MARZOLF

Donc le projet au départ il était pour sécuriser l'eau potable et vous vous êtes greffés dessus.

Michel PONTIER

Voilà et donc comme le projet a évolué, évidemment on demande de l'eau à proximité du tuyau. C'est sûr qu'à dix ou quinze kilomètres, c'est compliqué.

Philippe MARZOLF

D'accord, merci. Des réactions ?

Christophe BRODU, éleveur

Je suis éleveur, je fais du lait. J'utilise actuellement le réseau existant sur Villeveyrac, 250 mètres cubes destinés à la boisson des animaux. J'aimerais savoir, puisque *a priori* ce sera difficile de soutenir la mise en place de réseaux secondaires, si ce tuyau va renforcer le réseau existant sur Villeveyrac. Quelle eau, et est-ce que l'on pourra toujours la donner en boisson ? Faudra-t-il la filtrer ? Et qu'est-ce que cela va coûter ?

Eric BELLUAU

Villeveyrac, c'est un réseau qui a une quinzaine d'années. Il est effectivement très utilisé, il est même à la limite de la saturation. Et donc aujourd'hui, l'autorisation de prélèvement dans la

ressource a atteint ses limites. Nous avons discuté avec la commune (puisque c'est un réseau communal) de l'opportunité d'un maillage de sécurisation. Mais aujourd'hui, le principe de la sécurisation par le maillage a été débattu, mais nous ne sommes pas allés plus loin. La proximité du réseau devrait permettre cette possibilité-là. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui, c'est plutôt une logique de complément, de petit complément par rapport à la ressource. Parce qu'aujourd'hui, si la ressource est saturée, le réseau est aussi très largement utilisé. Autrement dit, pour utiliser une ressource supplémentaire, il faudrait aussi étendre le réseau et comme le réseau est communal, cela dépendra aussi de la capacité de la commune à soutenir cet investissement.

Donc pour faire plus clair et plus concret, oui, il serait possible d'interconnecter, mais surtout pour assurer une sécurisation par rapport à une défaillance ponctuelle de la ressource.

Philippe MARZOLF

Cela vous va comme réponse ?

Christophe BRODU

Le problème, c'est la qualité. Moi je suis éleveur d'animaux, il y a aussi des élevages de poissons sur la commune qui utilisent l'eau du réseau. Qu'est-ce qui va se passer ?

Philippe MARZOLF

L'eau du réseau actuellement, ce n'est pas l'eau du Rhône ?

Christophe BRODU

Non, c'est une eau karstique en fait, c'est une eau qui est prélevée dans un ancien puits de mine.

Philippe MARZOLF

Donc la question c'est si on utilise une autre eau, l'eau du Rhône qui passe à côté, est-ce qu'il y aura de l'eau du Rhône pour donner à boire aux animaux ?

Eric BELLUAU

Aujourd'hui la réglementation sur l'élevage veut que ce soit de l'eau potable qui soit fournie aux animaux. Effectivement l'eau qui est prélevée, alors elle n'est pas directement potable mais elle est d'origine karstique, donc une qualité correcte. A ce titre-là, vous devez peut-être avoir une dérogation pour pouvoir l'utiliser en eau brute pour les animaux. Il est évident que l'interconnexion avec un réseau d'eau du Rhône demanderait (pour l'élevage, c'est à la marge mais plus pour la pisciculture) demanderait peut-être à sectoriser.

Ceci dit, les poissons qui vivent aujourd'hui dans le Rhône, à part le fait qu'ils accumulent des PCB dans leur graisse, ils n'en meurent pas.

Un intervenant

Mais nous, on n'a pas envie de les manger non plus.

Eric BELLUAU

Je suis bien d'accord.

Christophe BRODU

Justement, je n'ai pas demandé de dérogation, je filtre et j'ai démontré que j'avais fait ce qu'il fallait pour que l'eau soit potable. Mais est-ce que la filtration que j'ai montée actuellement sera suffisante ou pas ? Est-ce qu'il faudra améliorer mon système ?

Eric BELLUAU

Il faudra l'étudier au cas par cas. C'est vrai qu'à partir du moment où la réglementation vous demande une eau potable, il est plus facile aujourd'hui de potabiliser l'eau de la ressource de Villeveyrac que l'eau du Rhône. C'est la seule réponse technique que je peux vous donner.

Christophe BRODU

Cela, j'en suis conscient.

Eric BELLUAU

Après, pour la pisciculture, je ne veux pas rouvrir le débat sur les PCB mais c'est vrai que les PCB, les sédiments ils ne sont pas dans l'eau. Donc l'eau telle qu'elle est délivrée par BRL n'est pas chargée avec ce type de produit.

Jean-Michel SAGNIER, président des Vignerons de la Vicomté

Les vignerons de la Vicomté, c'est 50 coopératives, 7 000 hectares de vignes, 550 000 hectolitres de vin. Nous sommes situés de Saint-Pons-de-Mauchiens jusqu'à Saint-Guilhem-le-Désert. Déjà, je m'insurge un peu sur cette carte, parce que je me croyais être dans la moyenne vallée de l'Hérault. Or la moyenne vallée de l'Hérault, elle va jusqu'à Saint-Guilhem-le-Désert et non jusqu'à Il faut savoir qu'il y a un territoire derrière.

Nous avons un projet d'irrigation qui est relativement important, puisqu'il est sur les 7 000 hectares de la Vicomté, mais il faut enlever à cela ce qui est alimenté à l'heure actuelle par le Bas-Rhône. Et donc on se posait la question aussi de savoir pourquoi ne pas alimenter davantage de tuyaux, pourquoi ne pas monter davantage vers Saint-Pons-de-Mauchiens au niveau du tracé ? Cela permettrait d'irriguer en partie par gravité une bonne partie de notre production. On a un projet qui est relativement important mais nous a demandé au niveau de la Région d'attendre la décision de l'Europe en matière de financement avant de le déposer officiellement.

Comme l'a dit Monsieur Belluau tout à l'heure, il y a un gros problème d'irrigation, à savoir que n'avons pas d'autre ressource que le fleuve Hérault. Et donc nous avons besoin de sécuriser nous aussi l'eau au travers d'un apport extérieur. Donc pourquoi ne pas en profiter et venir chez nous ?

Philippe MARZOLF

Vous avez rencontré déjà BRL ?

Jean-Michel SAGNIER

Nous en avons déjà discuté, mais nous n'avons pas encore négocié.

Eric BELLUAU

Comme nous le répétons souvent dans le débat, le projet Aqua Domitia, c'est une solution, ce n'est pas « la » solution. Le barrage du Salagou a un potentiel, qui peut être mis à la disposition des territoires qui sont entre le barrage et Pézenas. Bien sûr le SAGE devra arbitrer, savoir si ce potentiel il faut le mettre à disposition du milieu, ou quelle part il faut laisser au milieu et quelle part peut être attribuée à de nouveaux usages. Mais il nous semble que la zone dont vous êtes est plutôt du ressort de l'utilisation directe de l'eau au travers du soutien du Salagou, que par le fait de remonter l'eau du Rhône pour une simple approche altimétrique. Comme le disait quelqu'un tout à l'heure, l'eau il vaut mieux qu'elle descende plutôt qu'elle monte. Et en utilisant l'eau du Salagou, on est plus dans la logique de la gravité universelle.

Philippe MARZOLF

Nous avons reçu un cahier d'acteurs du syndicat mixte de gestion du Salagou, qui dit qu'il faut faire des études complémentaires, et qu'il faut faire attention, car il y a maintenant le tourisme.

Sébastien FOREST, directeur du pôle Développement durable au Conseil général de l'Hérault

Le barrage du Salagou appartient au Conseil général de l'Hérault, qui est chargé de sa gestion. Il a fait des études d'optimisation de sa gestion. Et le syndicat mixte de gestion du Salagou, son objet est de gérer le site du Salagou. Donc ses préoccupations sont centrées autour du site du Salagou.

Philippe MARZOLF

C'est tout ce que je voulais dire : eux ils disaient « *attention, nous pas trop* », donc il faut faire des études complémentaires pour vraiment prouver qu'elles sont nécessaires et qu'il n'y aura pas d'impact sur la zone du Salagou.

Sébastien FOREST

Donc le département, qui est chargé de la gestion de l'ouvrage, prend des décisions qui respectent à la fois le site et les enjeux qui sont en amont et en aval du site. Nous essayons de prendre des décisions équilibrées dans le cadre des études. Nous avons délibéré pour estimer que l'on pouvait passer de 500 litres/seconde à 750 litres/seconde en soutien d'étiage au moment où il y a des besoins, dans le fleuve Hérault.

Alexandre BOUDET, viticulteur, Plaissan

Actuellement, nous voyons le développement d'une grosse zone industrielle vers Clermont-l'Herault, qui a été « irriguée » je suppose par BRL. Qu'en est-il des critères imposés aux collectivités territoriales pour refaire ce réseau qui était à l'origine pour l'agriculture, le refaire ailleurs tout simplement ? Parce que voir partir cette eau pour refroidir des frigos pour Système U ou autre chose, personnellement et mes collègues de la moyenne vallée de l'Hérault, je pense qu'ils sont de mon avis, nous ne sommes pas tout à fait d'accord.

Peut-être que c'est comme le Salagou ? Moi je n'étais pas né à cette époque mais peut-être que les financements sont partis du ministère de l'Agriculture pour venir financer un tel réseau, et aujourd'hui l'agriculture le perd. Donc oui à la sécurisation, mais oui aussi au retour de ce qui part à l'urbanisation.

Eric BELLUAU

Effectivement c'est une préoccupation importante. Vous vouliez compléter ?

Alexandre BOUDET

Oui. Aujourd'hui, il y a une volonté de développer un système d'irrigation au sein du groupement des producteurs de la Vicomté d'Aumelas mais il y a maintenant quatre ans, sur la commune où je suis, nous avons eu l'idée (comme tant d'autres) de développer un réseau d'irrigation. La société BRL nous avait accompagnés, avec des bureaux d'études. Vous aviez financé à 80 % un développement de réseau pour nous amener en bordure de notre réseau, qui appartiendra à notre ASA. Nous finançons aujourd'hui 20 % de cet investissement et de cette extension de réseau... mais nous n'avons pas d'eau ! Nous regardons le tuyau avec une vanne fermée, sous prétexte qu'il manque les financements européens. Certes sans ces financements européens ce ne sera pas vivables. Il y a peut-être eu des erreurs de décision au départ aussi. Mais aujourd'hui nous payons 20 % de 150 000 euros, et nous n'avons rien. Peut-être que cette eau pourrait venir sécuriser ? Parce que l'on nous promet de l'eau avec un tour d'eau un jour par semaine par borne.

Donc déjà, est-ce que l'on peut retourner cette zone de Clermont-l'Herault de l'autre côté ou ailleurs ? Et qu'en est-ci de cette sécurisation pour nous alimenter *via* Aqua Domitia ?

Philippe MARZOLF

Vous vouliez compléter Monsieur, vous alliez l'air de vous mettre en faux ?

Christophe MATEU, Président de l'ASA de Plaissan

Je voulais répondre à Alexandre Boudet, puisqu'il fait partie du Conseil d'administration. Bon ce n'est pas tout à fait cela en fait ce qu'il a dit, parce qu'aujourd'hui effectivement nous payons un premier réseau. Ce premier réseau, il était obligatoire de le réaliser en fait pour pouvoir faire la deuxième tranche de notre ASA, donc pour faire une deuxième adduction.

Effectivement aujourd'hui, nous attendons des subventions européennes, sans lesquelles notre projet n'est pas viable ni rentable. Avec ces subventions (et je pense qu'elles vont arriver très rapidement) nous pourrions continuer notre projet sans difficulté.

Philippe MARZOLF

Il n'a pas l'air d'accord mais peut-être que c'est un peu trop précis : vous rediscuterez.

Alexandre BOUDET

Intervention hors micro inaudible

Christophe MATEU

En plus tu fais partie du Conseil d'administration donc je pense que tu es au courant de l'ASA de Plaissan et de ce qui s'y passe.

Voilà. Et ce que je voulais dire simplement, la question que je voulais poser, c'était par rapport au maillon principal. Par rapport à ce maillon principal effectivement, il y a des villages environnants qui pourraient être irrigués. Ce qui est important, c'est aussi de voir des terres qui sont peu fertiles, donc peut-être regarder un petit peu sur ces terres qui sont peu fertiles de mettre l'irrigation en priorité. Cela me paraît important. Parce que nous, nous avons fait un périmètre qui fait 115 hectares et sur ces 115 hectares, ce sont des terres peu fertiles. Et donc on a privilégié cet endroit.

Alors Monsieur Pontier parlait tout à l'heure d'un problème de routeur. Effectivement cela coûte cher, puisque nous avons aussi des problèmes de pression et de débit. Dès que l'on monte l'eau en pression, à une certaine hauteur, cela a un coût effectivement. Mais les terres peu fertiles sont souvent sur les hauteurs. Et notamment à Plaissan, on a ce problème de terres peu fertiles. Donc il est intéressant de pouvoir irriguer en premier ces terres qui sont peu fertiles.

Philippe MARZOLF

Justement, et-ce que ce sont des terres déjà cultivées avec de la vigne ou bien on va permettre de développer l'exploitation de nouvelles terres ?

Eric BELLUAU

Là aussi, c'est un peu une question d'arbitrage dans l'expression des besoins. En tout cas nous, quand on travaille avec les agriculteurs, on identifie la localisation de la demande. On cherche une demande solvable au sens large. Quand je dis « solvable au sens large », c'est que le projet de territoire, il s'appuie non seulement sur les effets attendus au niveau de la culture ou au niveau de la parcelle mais aussi au niveau commercial, c'est-à-dire qu'il faut que les opérateurs commerciaux (et je pense aux CAV en particulier) aient bien intégré la stratégie d'utilisation de l'irrigation dans leur stratégie générale. Et c'est donc tout cet ensemble là qui, au final, fait émerger un projet de territoire. Et ensuite c'est ce projet de territoire, qui est issu de la volonté des acteurs locaux, qui rentre dans les analyses. Donc après, il n'y a pas d'exclusive au fait d'irriguer plutôt une zone de sols plus profonds ou de sols moins profonds. Mais il y a d'autres éléments qui vont rentrer en ligne de compte, c'est que les sols moins profonds sont généralement plus hauts, il va falloir sur presser, ce sont des zones qui sont plus difficiles à accéder, plus difficile à desservir. Voilà donc tous ces éléments sont pris en compte quand on fait un schéma. On commence par envisager une vision très large de la desserte d'un territoire. Petit à petit, on met en place des ratios qui nous permettent d'arbitrer sur la faisabilité des dessertes et c'est à l'issue de cela que ces zones deviennent des zones incluses dans les réseaux de desserte. Donc je ne peux pas avoir de réponse simple.

Philippe MARZOLF

Il faut, en tout cas, que les territoires agricoles se structurent pour faire un projet, et vous fassent une demande.

Eric BELLUAU

Tout à fait.

Philippe MARZOLF

Donc c'est vrai que les coopératives existantes déjà sur les territoires déjà structurés, risquent d'être privilégiées.

Eric BELLUAU

C'est vrai qu'aujourd'hui il y a déjà des territoires qui sont organisés. Nous voyons déjà clair sur certaines zones de demandes, et sur les autres il faudra organiser rapidement. Ceci dit, il faudra les étudier lorsque nous aurons les perspectives de financement européen, ce qui aujourd'hui est un frein quand même au lancement de nouvelles études, parce que c'est un peu délicat.

Pour répondre sur l'ASA de Plaissan, je dirais que c'est une situation particulière et très spécifique, où effectivement BRL a avancé un bout de réseau d'un côté. Le projet a été victime aussi de la disparition des crédits d'Etat qui étaient mobilisés un temps sur ce projet, et qui n'étaient plus mobilisables parce que l'Etat a disparu de l'hydraulique agricole. Bon, je ne pense pas que l'on doit rentrer dans le détail de ce projet. Tout ce que l'on peut espérer, c'est de le régler rapidement et

c'est vrai que si les crédits européens se débloquent, nous essaierons de répondre, parce que la situation est effectivement très spéciale.

Par contre sur ce qui est de la perte des terres agricoles, effectivement aujourd'hui BRL, gestionnaire du réseau hydraulique régional, on subit cette perte, cette érosion aujourd'hui. Aujourd'hui nous n'avons pas les moyens de résister à cette disparition des terres agricoles, parce que les dispositifs ne sont pas en place. Donc aujourd'hui, c'est quelque chose qui est subi, et qui n'est pas subi que chez vous. Dans la périphérie biterroise, dans la périphérie montpelliéraine, des centaines voire des milliers d'hectares disparaissent. Et c'était des hectares sur lesquels l'Etat et effectivement le ministère de l'Agriculture avaient investi des millions pour donner les outils à l'agriculture pour irriguer.

Donc c'est quelque chose qui est subi, et ce n'est pas le fait de recycler un peu d'eau pour arroser les lotissements ou les espaces verts de l'ASA, qui côté BRL est satisfaisant. C'est pour cela qu'aujourd'hui nous n'avons pas les outils sur l'existant. En revanche, on voudrait mettre les outils en place sur les nouveaux réseaux de dessertes. Donc c'est quelque chose que l'on ne devrait plus subir sur les zones qui seront équipées autour du projet Aqua Domitia.

Thierry RUF, chercheur, IRD

Je voulais intervenir tout à l'heure, mais on ne m'a pas donné la parole. Je voudrais juste faire deux remarques.

D'abord, j'aime bien les chiffres dans ce projet Aqua Domitia, et là on en a donné un qui est à mon avis très significatif, c'est : 10 kilomètres de chaque côté, on peut amener l'eau. Sur 130 kilomètres, cela fait 260 000 hectares de chaque côté qui seront connectables au réseau, mais on ne va pouvoir en irriguer que 7 000. Cela donne une idée effectivement des possibilités et des réalités. L'accès à l'eau se paiera très cher, d'une manière ou d'une autre, par des décisions économiques et des décisions politiques. Bien sûr c'est arithmétique Monsieur Pouget, mais c'est pour donner l'indication de tension entre ce qu'apporte le projet comme espoirs et la réalité de la distribution possible.

J'avais une remarque tout à l'heure, par rapport au fait que le Comité de bassin n'ait pas formellement approuvé le projet 2011 d'Aqua Domitia. J'ai l'impression qu'il nous faut absolument les réflexions du Comité de bassin, et pas seulement des membres du Comité qui sont favorables. Mais donc il faut que l'on ait ce document, que l'on puisse le lire et le commenter pour le 15 décembre. C'est très important.

Et j'ai une question pour les viticulteurs qui se sont exprimés, qui ont donné des avis un peu « variés ». C'est très intéressant cette réunion pour cela. J'ai déjà indiqué cela dans une note : est-ce que les viticulteurs ne pourraient pas contribuer... On parle de ressources alternatives, autrefois on luttait contre le phylloxéra en inondant l'hiver les parcelles de vigne et en faisant ce geste, tous les viticulteurs contribuaient à l'entretien des nappes souterraines, d'une manière très efficace. Est-ce que cette perspective est complètement idiote, de retourner à une telle technique ? Nous avons vu des centaines de millimètres de pluie en quinze jours, et tout est parti à la mer. Si chaque viticulteur avait un bassin, un endiguement de sa vigne dans les zones où c'est possible (mais même en zone pentue, on peut aménager) on pourrait avoir une contribution de largement plus de 100 millimètres

à la ressource en eau souterraine et donc justifier de prélever pour la qualité du vin. C'est une question que je me pose.

Philippe MARZOLF

Je peux vous dire que déjà, mois je viens en train en TGV : autour de Nîmes dans le Gard, les vignes sont les pieds dans l'eau. Alors qui peut répondre par rapport à cette question précise ?

Jean-François SAGNES

Je voulais juste apporter une précision. Justement il faut que le tissu agricole persiste dans la région, puisque nous avons de fortes précipitations pluviométriques. Ces précipitations vont être de plus en plus marquées dans le temps, comme on a pu s'en rendre compte. Ce ne sont pas des phénomènes naturels, c'est tout simplement le réchauffement climatique. Ces fortes précipitations peuvent être absorbées par une terre labourée : ce n'est pas la Chambre d'agriculture qui me contredira. Une terre labourée peut absorber 200 millimètres. Donc il n'est pas nécessaire d'inonder les vignes ni surtout que l'on revienne en arrière. Je ne pense pas que ce soit une économie d'eau pour la région, on peut donc s'en passer.

Philippe MARZOLF

Donc ce n'est pas une mauvaise idée, c'est cela ? Je n'ai rien compris alors ! C'est la fatigue. Donc c'était une mauvaise idée Monsieur Ruf...

Oui, Monsieur ?

Thierry BAEZA

Je voudrais rebondir, Monsieur Pontier m'a fait penser à quelque chose quand tout à l'heure il a parlé d'incendies justement sur Mèze, parce qu'il n'y avait pas de terres agricoles. Au contraire, les incendies ont traversé les terres irriguées par le Bas-Rhône, puisque ce sont des terres du Domaine de Farrettes qui justement n'ont pas été déchaumées par les agriculteurs.

Maintenant sur les incendies, j'aimerais rebondir sur une remarque que j'ai faite lors des incendies du 30 août, c'est que les pompiers étaient obligés de venir sur la commune de Mèze, ils faisaient des dizaines de kilomètres pour se remplir, et ils n'avaient pas la possibilité de se raccorder sur l'alimentation du Bas-Rhône. Alors je trouve qu'avec toute cette irrigation et les problèmes que l'on a avec les incendies, c'est quand même dommage que les pompiers ne puissent pas se raccorder sur les bornes d'alimentation d'eau.

Eric BELLUAU

C'était en quelle année ?

Thierry BAEZA

L'année dernière.

Philippe MARZOLF

Nous avons fait venir un capitaine des pompiers pour répondre à cette question. Il y a vraiment des normes très spécifiques de débit et de pression pour qu'ils se branchent dessus.

Eric BELLUAU

Je ne sais pas où nous en sommes du travail avec le SDIS de l'Hérault, mais avec le SDIS du Gard, ils disposent de tubulures aujourd'hui pour pouvoir se brancher sur les bornes présentes sur les territoires. Et il y a trois ou quatre ans, cela a permis de sauver des milliers d'hectares, parce que le réseau était présent. Donc je suis étonné de ce que vous dites. Il faudra que l'on se rapproche du SDIS de l'Hérault parce qu'il n'y a aucun problème à ce qu'ils puissent disposer du réseau qui est sous pression. Le tout c'est qu'ils aient l'outil technique, la tubulure en gros, pour se brancher sur la borne.

Philippe MARZOLF

Mais lors de la réunion thématique, le capitaine des pompiers a dit qu'ils ont besoin de pression particulière.

Eric BELLUAU

Oui, mais c'est tout à fait conforme. Leur pression minimale, c'est 1 kilo et nos réseaux sont au minimum à 2,5 kilos. Et en termes de débit, ils veulent du 60 m³/heure et alors après les bornes, elles ont une capacité globalement de 35, minimum 50. Donc cela correspond à peu près aux demandes.

Philippe MARZOLF

D'après ce qu'il a dit, de mémoire, cela ne peut pas remplacer un réseau mais cela peut être en complément. Monsieur Pouget ? Vous êtes au SDIS aussi ?

Louis POUGET

Non mais si vous voulez, ce problème d'eau cela nous concerne. Aujourd'hui, il faut savoir qu'en matière de défense contre les incendies, cela dépend essentiellement des communes. Par exemple nous, on a pris la compétence/eau potable au niveau de l'agglomération mais pour la défense/incendie, cela dépend du maire. Et donc le SDIS de l'Hérault ne prend de l'eau que sur le dispositif incendie sur lequel il peut se fier par rapport aux problèmes de quantité et de pression. Il y a un diamètre de 100 minimum qui est demandé, et généralement le nombre de prises d'eau pour l'incendie est réparti en fonction de la topographie géographique qui est vue avec le PLU et avec les communes concernées.

Autrement dit, même en ayant la compétence eau potable, la défense incendie dépend directement des communes et des maires.

Philippe MARZOLF

D'accord, merci.

Eric BELLUAU

Peut-être apporter des éléments à la question de Thierry Ruf. Alors d'abord 7 000 hectares, est-ce que c'est beaucoup ou est-ce que ce n'est pas beaucoup ? Sept mille hectares, cela paraît peu par rapport à la surface agricole utile de l'ensemble de la zone. Si on se réfère aux surfaces déjà irriguées du périmètre, c'est quasiment doubler la surface irriguée actuelle. Donc cela devient beaucoup plus significatif. Mais je crois qu'il ne faut pas faire de calculs à l'emporte-pièce comme cela sur de la SAU et des surfaces irriguées, dans le sens où l'objectif n'est pas d'irriguer 100 % des cultures d'une exploitation.

Aujourd'hui, ce que souhaitent les viticulteurs, c'est d'avoir une partie de leurs exploitations qui puisse être irrigable sur certains cépages particulièrement sensibles, sur certaines parcelles qui sont plus sensibles à la sécheresse. Et puis d'avoir des « ateliers », c'est-à-dire de pouvoir disposer d'eau pour avoir un atelier de diversification : faire du maraîchage, de la production de proximité. Donc il ne faut pas forcément viser une irrigation à 100 % de la solde de chaque exploitation.

En ce qui concerne le Comité de bassin, je voulais compléter les informations qui ont été apportées, pour dire qu'aujourd'hui il y a une convention-cadre de financement qui couvre l'ensemble du projet Aqua Domitia. Et cette convention-cadre avec l'Agence de l'eau, elle est passée en Commission de financement. Donc aujourd'hui non seulement le Comité de bassin connaît mais il approuve la convention de financement général autour du projet Aqua Domitia, qui contient les conditions de financement qui sont tout à fait celles de l'Agence de l'eau, c'est-à-dire que le financement sera apporté à la hauteur du bénéfice environnemental, donc de la substitution qui pourra être apportée sur les milieux.

Je voulais également dire que le Comité de bassin a considéré que le projet Aqua Domitia était compatible avec le SDAGE. Il y a un point qui l'a préoccupé, c'est la gouvernance. Nous en avons parlé, cela fait partie des éléments d'enseignement du débat. Dans le SDAGE il est écrit justement pour intégrer le fait que dans les milieux méditerranéens, nous avons des infrastructures qui passent d'un bassin-versant à un autre, l'Agence de l'eau a inscrit dans les SDAGE la nécessité d'avoir une gouvernance trans-bassins ou supra-bassins. Et donc c'est dans ce cadre-là que l'instance de concertation Aqua Domitia a été créée, pour instituer une instance de concertation supra-bassins conforme au SDAGE, et présidée par le Président de Région, le Préfet de Région, et administrée dans son secrétariat par l'Agence de l'eau, avec l'Etat et la Région.

Philippe MARZOLF

Monsieur Pontier, vous vouliez rajouter quelque chose par rapport à cette surface irriguée ?

Michel PONTIER

Non, par rapport à la remarque de Thierry Ruf. Il a raison, même si c'est un peu compliqué. Nous le savons très bien, toutes les zones où il y a des irrigations gravitaires, cela participe au rechargement de la nappe. Nous avons l'exemple dans la plaine de la Crau, où les gens ont arrêté l'irrigation gravitaire et ont mis de l'irrigation sous pression, et les nappes dans les environs ont baissé. C'est logique puisque l'irrigation gravitaire, l'agriculture utilise partiellement l'eau et le reste de l'eau descend. Donc ce n'est pas complètement idiot.

Par contre, il faut complètement organiser avant. C'est-à-dire que les gens qui ont fait la submersion de la vigne, ce sont des vignes qui ont été nivelées et on ouvre une trappe pour vider. Donc il faut que ce soit organisé et c'est un peu compliqué. Et puis en plus, il faut avoir de l'eau en abondance, parce que s'il faut payer l'eau du Bas-Rhône pour remplir les vignes, c'est un peu compliqué...

Jean-Pierre VAILHE, Chambre de l'Agriculture

Je suis représentant de la Chambre d'agriculture dans le secteur justement centre Hérault. J'ai la chance d'avoir des terres à Plaissan, irriguées par le Canal de Gignac, qui va s'exprimer. Ce qui veut dire que sur ces terres, pas forcément cette année puisque finalement il y avait une pluviométrie assez correcte, mais l'année dernière par exemple ou l'année d'avant, j'ai eu une récolte à peu près identique, un degré correct etc. J'ai la malchance d'avoir des terres à Plaissan, qui ne sont pas concernées par l'ASA donc je ne paie pas mais par contre ces années-là, c'est vrai que ce sont des terres qui baissent, et qui sans eau, ne trouvent plus leur vocation économique aujourd'hui. Alors moi, quand j'entends mes collègues de Plaissan qui ont installé leur ASA, qui sont prêts, qui y ont cru, qui paient, je ne comprends pas pourquoi et comment on ne trouve pas l'eau. Le sens des propos de Monsieur Boudet tout à l'heure, c'était de dire qu'effectivement d'un trait de plume on supprime la zone de la Salamade, 70 hectares des meilleures terres et des plus belles vignes irriguées de la vallée de l'Hérault, et on ne trouve pas l'eau pour amener à Plaissan. Et cela je crois qu'il a bien raison.

On voit bien qu'il y a deux débats. Effectivement le débat transversal où il y a un bon maillage des projets agricoles. Et surtout le maillage de la vallée de l'Hérault, où là on est en train de se partager un petit peu la misère de l'eau parce que grosso modo on est quand même en gros déficit entre l'eau agricole et l'eau potable, donc en déficit de développement. Et cela je crois qu'on ne l'écoute pas assez.

Alors Jean-Michel Sagnier disait au niveau de l'Ucovia (l'Ucovia, 5 000 hectares), bien évidemment on ne va pas mettre tout l'Ucovia à l'irrigation parce que comme vous le disiez, cela n'intéresse pas pour toutes les terres, il y a des exploitants qui ne partiront pas etc. Mais il y a vraiment une nécessité sur ce secteur.

D'autres projets qui ne sont pas recensés mais qu'au niveau de la Chambre d'agriculture on entend dire (« dires d'experts »), Saint-Saturnin par exemple, sont intéressés. Ce n'est qu'un projet comme cela mais ils sont intéressés. Les terres d'Adissan, à savoir les cailloutillis, sont soumis également comme les autres aux fluctuations de pluviométrie puisque ce sont des sols administration à réserves utiles maigres.

Donc la vallée de l'Hérault, c'est un périmètre assez important, mais surtout des besoins non recensés. Moi ce que j'attendrais aujourd'hui, c'est que l'on puisse faire le recensement de ces projets. Que l'on ne dise pas « *Aqua Domitia ? ça y est, c'est fini, c'est passé, on a recensé, on a distribué à 10 kilomètres à droite et à gauche, mais tout le reste, vous n'avez pas demandé, vous n'étiez pas là, vous n'aurez pas d'eau* ».

Alors aujourd'hui, il y aura des demandes importantes. Même si le projet tel qu'il est ne permet pas d'aller partout, on l'adit, il y a des ressources complémentaires, partons dans une réflexion Aqua Domitia « bis » ou « la suite », qui permette de recenser, sur ces territoires, correctement les demandeurs d'eau et le souhait d'aménagement du territoire. Voilà.

Philippe MARZOLF

Mais la vallée de l'Hérault en fin de compte, c'est le barrage du Salagou, d'après ce que j'ai compris, qui pourrait apporter une réponse ?

Eric BELLUAU

Je crois qu'effectivement, avant de définir exactement le tracé final... En gros, pour aller jusqu'à Gigean, on sait à peu près par où on passe, où sont les besoins : c'est identifié. C'est vrai qu'après, au-delà, nous avons des zones où nous avons eu des visions un peu macro et cela nécessite de rentrer plus finement dans l'analyse.

Donc effectivement je crois que là aussi, soyons conscients que si les crédits européens se débloquent, on va pouvoir lancer une étude plus large alors que sans crédits européens, c'est un peu délicat de lancer des études tous azimuts, en sachant que nous n'aurons pas les moyens de répondre à toute cette demande.

Donc je pense qu'en 2012, cela sera une année charnière un peu par rapport à cela. Mais je comprends et je retiens tout à fait l'idée qu'il faut prolonger l'identification des besoins sur l'ensemble du projet. Et ensuite on verra ce qui est du ressort d'Aqua Domitia, ce qui est du ressort éventuellement du fleuve Hérault en direct, et en fonction de la disponibilité du fleuve Hérault et du barrage du Salagou.

Philippe MARZOLF

Donc c'est une étude globale qui pourra répondre aussi à ces demandes par ailleurs.

Alors Madame la Directrice, désolé de vous avoir fait intervenir si tard mais bon il y avait des demandes de parole.

Céline HUGODOT

Ce n'est pas grave. Je ne vais pas être longue.

Philippe MARZOLF

. Mais vous êtes déjà intervenue dans d'autres réunions : c'était pour cela.

Céline HUGODOT

Voilà. C'est pour cela que je ne vais pas vous refaire un état des lieux de toute l'histoire du canal de Gignac.

Intervention de Céline HUGODOT

Directrice de l'ASA Canal de Gignac

Le Canal de Gignac, c'est un canal de 30 kilomètres dont l'exutoire aval est à Tressan. Donc on part de Tressan et on remonte l'Hérault sur une trentaine de kilomètres. C'est un canal qui date de la fin du 19^e siècle, qui arrose à peu près 3 000 hectares, soit un tiers de ce qui est prévu sur le projet Aqua Domitia pour donner des ordres de grandeur. Et c'est à l'heure actuelle 30 millions de mètres cubes qui sont prélevés sur le fleuve Hérault, qui reviennent de façon diffuse.

L'idée de l'intervention de ce soir, c'est pour intervenir en témoin à deux titres. D'une part sur les économies d'eau, et c'était l'objet de ma précédente intervention sur Béziers. Grâce à un contrat de canal, qui est un projet assez important, qui intègre 24 partenaires dont l'objectif est, avec 13 millions d'euros de travaux, de constituer des économies d'eau substantielles, qui rendront 20 millions de mètres cubes sur le fleuve Hérault. Et au renfort de financements européens, de financements de la Région, de financements du Conseil général, de la Communauté de communes, de l'Agence de l'eau. Voilà. Cela c'est la première chose et je vous invite à faire un retour sur l'intervention de Béziers pour avoir plus d'éléments.

Le deuxième témoignage, c'était finalement pour aller dans le sens de ce qu'ont exprimé les agriculteurs du secteur desservi par le canal ou sur la moyenne vallée de l'Hérault. Nous aujourd'hui, on ne peut que constater que l'on a énormément de personnes qui viennent frapper à la porte du canal pour demander des extensions de réseau, ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui puisque nous sommes dans un contexte de résorption du déficit quantitatif qui est créé sur le fleuve au niveau de notre prise d'eau.

Mais aujourd'hui nous avons des demandes sur le nord-est de notre périmètre, sur le nord-ouest, au sud. Cela représente énormément d'hectares par rapport aux 3 000 hectares aujourd'hui irrigués et cela pourrait représenter une bonne partie des 4 500 hectares potentiellement irrigables par le tuyau de BRL s'il est accepté. Donc aujourd'hui c'est vrai que nous avons un peu l'impression qu'il y a des besoins qui n'ont pas été diagnostiqués ou que l'on a peut-être évincés dans un premier temps en se disant que de toute façon, compte tenu des conditions techniques, économiques etc. cela ne sera pas possible d'alimenter ces parcelles. Je pense que cela vaut quand même le coup peut-être de dire qu'elles existent, qu'effectivement on ne les prend pas en considération parce qu'il y a des conditions qui ne le permettent pas mais qu'à l'avenir, quand on se posera la question de savoir

quelle est l'agriculture qui existe dans le département, il ne faudra pas que l'on s'appuie simplement sur les zones qui avaient été potentiellement définies comme irrigables ou intéressantes dans le cadre d'Aqua Domitia.

Voilà c'est tout, je m'arrêterai là.

Philippe MARZOLF

Si je comprends bien, il faudrait pratiquement un schéma départemental d'irrigation des terres agricoles et pas seulement celles qui pourraient être desservies par Aqua Domatia. Non ? Monsieur Pontier, cela vous fait rire ?

Michel PONTIER

Non. J'ai trouvé que c'était très pertinent ce qu'elle disait et j'en faisais part à mon voisin.

Philippe MARZOLF

D'accord. Donc il faudrait aller plus loin que ce qui est étudié pour l'instant pour Aqua Domitia ?

Céline HUGODOT

Disons que comme toutes les études de cette envergure-là peuvent servir de base pour l'avenir ou pour les projets d'école à 30 ou 50 ans, il faut aussi se projeter dans l'avenir. Moi le canal que je gère, il date de 1890. si à l'époque il n'y avait pas eu un peu d'ambition, je ne pense pas que le canal existerait aujourd'hui et je ne pense pas qu'il apporterait le développement agricole et économique qu'il apporte aujourd'hui. Donc je pense qu'il faut juste être vigilants à ce qu'on lit dans les diagnostics et ne pas avoir peur de dire « on a déterminé qu'il y avait des besoins, il y a de la demande, elle est existante ». Après, on a le droit de dire qu'on ne peut pas la satisfaire aujourd'hui.

Philippe MARZOLF

Donc trouver d'autres solutions complémentaires pour cela.

Monsieur ?

Thierry REBUFFAT, Directeur du Pays Cœur d'Hérault

Je vais aller dans le sens de ce qui a été dit par les différents intervenants précédents, que ce soit du Vicomté d'Aumelas, que ce soit le Canal de Gignac ou autres. Le Pays Cœur d'Hérault, c'est un peu au nord, on est un peu tronqués sur la carte parce que cela remonte au moins jusqu'à Saint-Guilhem-du-Désert. On a les secteurs de Clermont-l'Hérault, Gignac, il y a la communauté de la Vallée de l'Hérault qui a été citée, il y a celle du Clermontois, il y a un projet de SCOT qui va sortir puisqu'on a une Communauté de Communes qui a délibéré et l'autre qui va le faire prochainement

Donc c'est pour vous dire qu'il ne faut pas négliger ce territoire-là en desserte au-delà des 10 ou 15 kilomètres. Il y a de la demande sur l'agriculture. C'est aussi un secteur où il y a eu de l'arrachage viticole, moins qu'ailleurs mais il y en a eu quand même quelques milliers d'hectares. Donc *quid* du devenir des terres, c'est-à-dire que si cela reste à l'agriculture, les cultures qui seront en substitution consommeront plus d'eau que la vigne. La vigne aussi en demande de plus en plus, comme cela a déjà été dit.

Donc nous avons une tension de la demande sur les activités agricoles, mais aussi sur les activités domestiques puisque nous avons eu + 25 % d'habitants en 10 ans, ce qui est assez énorme. On est passé de 55 000 habitants à 70 000. Jusqu'où cela ira ? C'est la question du SCOT qui va émerger.

Alors bien sûr il y a le Salagou, il y a toutes les diversités de ressources en eau. L'idée n'est pas de dire que Aqua Domitia c'est la solution ou la panacée. ON a parlé de sécurisation, de complément. On est en tension. On sait que l'on a peut-être de l'eau pour 10/15 ans mais *quid* de l'avenir ? Donc ne pas négliger ce qui peut être parfois... C'est vrai que cette question de l'anticipation pour le canal de Gignac, peut-être concevoir le projet peut-être qui puisse avoir une deuxième phase ultérieurement. Ou en tout cas de permettre des solutions techniques, accessibles, à des coûts réalistes pour les acteurs qui sont autour.

Et pour revenir sur la politique de la Région, il y a aussi un SRAT (Schéma régional d'aménagement du territoire) qui a été mis en œuvre et qui prévoit notamment, par rapport à la saturation du littoral, qu'il y ait des secteurs de développement urbains dans lesquels nous figurons par rapport à ce schéma-là. Et effectivement, nous avons une demande qui est certes agricole, mais aussi plutôt urbaine et domestique également. Donc pour tout cela il y a un partage d'eau. Je ne rentrerai pas dans le détail mais nous ferons une contribution, au syndicat mixte du Pays. On se réunit le 15 décembre et vous aurez une contribution écrite parce que l'on a un observatoire, on a des chiffres. ON va vous faire remonter des informations. On aimerait ne pas être oubliés dans une réflexion et une projection.

Philippe MARZOLF

Merci. Pour conclure, je vais demander à Madame la Vice-présidente de nous donner le mot de la fin, même si c'était déjà presque une conclusion que Monsieur a fait.

Béatrice NEGRIER

Cela ne m'étonne pas de sa part.

Conclusion

Béatrice NEGRIER
Vice-Présidente de la Région Languedoc-Roussillon

Je tiens à rassurer les habitants du Cœur d'Hérault. Ils me connaissent assez pour savoir que je défends vraiment non seulement l'agriculture mais aussi l'équilibre de notre territoire et un développement harmonieux et intelligent. Et que je fais tout pour être leur porte-parole. Cela c'est la première chose que je voulais dire, parce qu'ils le savent.

La deuxième chose c'est de dire que ce projet Aqua Domitia, c'est un projet d'envergure, qui aurait pu ne pas exister, c'est-à-dire que la Région aurait pu se consacrer à d'autres choses, et ne pas penser que la question de l'eau était fondamentale. Or nous pensons que cette question est fondamentale. Donc c'est important de dire et de redire que le débat doit avoir lieu, on doit tout entendre.

Mais ensuite, il faut que l'on s'approprie la décision les uns et les autres, et que l'on soit vraiment acteurs de la réussite de ce projet. Donc je voudrais d'abord remercier tous ceux qui y participent, tous ceux qui envoient des contributions, qui vont sur le site Internet, qui remplissent des cahiers d'acteurs. Tous ceux qui prennent ce sujet à la hauteur qu'il mérite.

Et puis rappeler que l'enjeu, c'est un enjeu fort, c'est un enjeu vraiment de développement harmonieux des territoires, d'équilibre des territoires. C'est un enjeu vraiment tellement important que je crois que nous n'aurons jamais fini d'être pédagogues après avoir échangé.

Je voudrais, pour conclure définitivement, remercier tous ceux qui participent à ce projet, remercier mon collègue élu Christian Bouillé qui est en charge de ces questions, mais qui m'a demandé de le secondar aujourd'hui, parce que c'est un plaisir d'entendre toutes les contributions des uns et des autres, les services de la région, de BRL, et puis bien sûr vous, qui participez à l'animation de ces débats.

Nous allons continuer la tournée qui a été commencée, jusqu'à ce que des rédactions puissent être faites pour toutes ces rencontres.

[Applaudissements]

Philippe MARZOLF

Merci. Nous vous affichons le calendrier des débats. Même si après la clôture est au 15 décembre, vous savez que par la loi de toute façon, le débat qui est demandé et qui est actif devra continuer après. Parce que maintenant la nouvelle loi nous demande de continuer l'information et la participation du public jusqu'à la réalisation éventuelle, si vous continuez, du projet.

Merci en tout cas pour votre participation active ce soir.

Bonne soirée et à mardi prochain à Port-la-Nouvelle.

La séance est levée à 21 heures 30.